

*La paix en République Démocratique du Congo (RDC)?
Comprendre l'avancée sinueuse de la RDC vers la paix.*

Superviseure : Rita Abrahamsen

Jessica Efole (3938573)

23 juillet 2014

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
Cadre théorique.....	7
La paix.....	8
Les opérations de paix.....	16
Étude de cas – la paix en RDC.....	24
Survol historique.....	24
Le rôle des ressources dans le conflit.....	41
La mission de consolidation de la paix en RDC.....	48
Conclusion.....	59
Annexes.....	62
Annexe 1 : Définitions élargies de la paix et de la violence.....	62
Annexe 2 : Typologie de la violence de Galtung.....	63
Annexe 3 : Évolution comparée des dépenses de l'État zairois avec celles des autres pays africains (1980-1987) (en % des dépenses totales).....	64
Annexe 4 : Index de développement humain (IDH).....	65
Annexe 5 : Carte de la distribution des ressources en RDC.....	66
Annexe 6 : Graphique de cohésion politique et violence.....	67
Bibliographie.....	68

RÉSUMÉ

Victime d'un des conflits les plus meurtriers après la Deuxième Guerre mondiale, la République Démocratique du Congo (RDC) est loin de connaître une paix durable. Les facteurs et paramètres qui nuisent à l'instauration de cette paix sont multiples. Ce travail cherche à démontrer qu'un des facteurs primordial empêchant la paix est une violence profonde qui se perpétue depuis la création du pays. Ainsi, malgré les efforts mis en œuvre par une des plus grandes missions de l'Organisation des Nations Unies pour pacifier la région, la situation reste déplorable. Dès lors, en discutant de l'origine des missions de consolidations de la paix, nous réalisons qu'influencées par les courants réalistes et libéraux à la paix, elles instaurent des stratégies universelles pour parvenir à la pacification des zones en conflit. En conséquence, cet exercice s'est malheureusement reproduit en RDC et après quinze années de présence sur le territoire congolais la mission de l'ONU en RDC(MONUC) n'est pas en mesure d'instaurer une paix quelconque dans le pays. Les carences stratégiques de la MONUC ne sont certes pas les seules causes du manque de paix actuel en RDC mais la discussion qui suit ce contrera sur ces premières.

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC)¹, pays de l'Afrique centrale est officiellement en guerre depuis 1996.² Il faut noter que « par sa dimension [et] sa situation géographique stratégique au cœur du continent africain, l[a] [RDC] revêt depuis son origine, une importance géographique considérable ».³ Cependant, le pays est une situation alarmante depuis plusieurs années. En effet, la signature de plusieurs accords de paix et de cessez-le-feu ainsi que la présence d'une des plus grandes missions de maintien de la paix de l'organisation des Nations Unies (ONU) ne parviennent pas à instaurer une paix durable sur la totalité du territoire congolais. Malgré le fait que la violence physique et directe envers la population se soit atténuée depuis 1996; d'autres types de violence persistent. En effet, la population congolaise est victime d'un manque alarmant de justice sociale. Les droits civils de celle-ci ont été, et continuent d'être opprimés par les gouvernements en place. En effet,

La République Démocratique du Congo est aujourd'hui un pays en totale crise [...]. Les infrastructures économiques et sociales sont en ruine physique et fonctionnelle. L'économie dans son ensemble est encore plus en ruine, à l'image des infrastructures du pays. La société dans son ensemble est en ruine du fait des diverses fissures dans le tissu social, du fait du niveau indescriptible de la misère sociale sur le plan matériel et moral et enfin du fait du sentiment général de désespoir d'un peuple qui s'est mis à la recherche d'un sauveur qu'il ne peut plus trouver dans les institutions en place.⁴

La situation politique, économique et sociale en RDC reste donc très complexe. Ce vide institutionnel tel que décrit par Mbaye Kankwenda est le résultat de plusieurs facteurs et

¹ Le nom de la zone géographique qui constitue aujourd'hui la République Démocratique du Congo (RDC) a changé de nom plusieurs fois au cours de son histoire. Dans ce travail, nous y référons comme le Congo, le Zaïre ou encore la RDC.

² Certains auteurs réfèrent à deux guerres distinctes lorsqu'ils parlent de la RDC, la première guerre de 1996 à 1997 et la seconde guerre qui a commencé en 1998 et qui continue jusqu'à ce jour. Dans ce travail, la guerre réfère à la période de 1996, jusqu'à ce jour.

³ Ntombolo Mutuala et Jean Ziegler, *Troisième République du Zaïre. Le Round décisif*, Bruxelles : du Souverain, 1991, p 71

⁴ Mbaye Kankwenda, J. *L'économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des Origines à nos jours 1885-2003*, Kinshasa, Montréal & Washington: ICREDES, 2005, p 7

paramètres qui datent de l'époque de la colonisation et des trente-deux ans de règne dictatorial et sans partage de Mobutu Sese Seko qui n'ont pas épargné le pays.

À travers ce travail, nous soutenons par le biais d'une revue de littératures que la RDC n'a jamais connu de paix durable et que les efforts consentis et mis en œuvre par les acteurs internationaux pour y arriver ont été minés par le manque de maîtrise et l'omission de certains facteurs endogènes dans la stratégie de consolidation de la paix.

Pour parvenir à ces affirmations, nous commençons par donner un cadre théorique à notre travail en abordant les approches libérales et réalistes à la paix. Ces deux approches sont dominantes dans le domaine car elles véhiculent les intérêts et idéaux des grandes puissances mondiales qui ont un rôle d'envergure dans les relations internationales et les interventions pour la paix. Cette discussion est agréementée par la théorie de Galtung. Ce dernier est considéré comme une des premières personnes à avoir utilisé le terme *consolidation de la paix*.⁵ En effet, en offrant une définition plus poussée de la paix, à travers une description des différents types de violence et leur cycle, il influence la façon dont les missions de consolidation de la paix sont envisagées aujourd'hui. C'est ainsi que dans les missions de consolidation de la paix contemporaines, les approches réaliste et libérale promeuvent une paix durable dans les zones en conflit afin de mettre fin à la violence mais également maintenir d'une part une sécurité internationale et d'autre part l'ordre international actuel. Cependant, dans la mise en œuvre de ces missions, une méthode universelle à la paix est adoptée ne prenant pas continûment en compte les facteurs locaux et la

⁵ « Le terme [consolidation de la paix] lui-même est apparu pour la première fois il y a plus de 30 ans dans les travaux de Johan Galtung, qui a plaidé pour la création de structures de consolidation de la paix pour promouvoir une paix durable en s'attaquant aux 'causes profondes' des conflits violents [...] La consolidation de la paix est devenue un concept familier au sein des Nations Unies à la suite de la publication du rapport du Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali en 1992, intitulé *An Agenda for Peace* ('Agenda pour la paix') [...] Puis en 2000, le Rapport Brahimi l'a définie comme « l'action menée après les conflits, en vue de reconstituer des bases propres à affermir la paix et de fournir les moyens d'édifier sur ces bases quelque chose de plus que la simple absence de guerre. » La conception des Nations Unies de la consolidation de la paix a continué d'évoluer depuis ». Site internet des Nations Unies – Bureau d'appui à la consolidation de la paix, *La Consolidation de la paix et l'ONU*

complexité de la violence, exprimée par Galtung, ce qui ralentit et parfois nuit aux processus de paix.

À la suite de cette clarification théorique, nous rentrons dans le vif du sujet et analysons dans un premier temps la complexité de la violence en RDC pour ensuite discuter des efforts mis en place notamment par la mission de l'ONU en RDC (MONUC) pour mener à une paix durable. Par le biais d'un bref survol historique, nous déterminons que la RDC n'a jamais connu de paix durable et qu'elle vit la violence à cause de la prédation de ses dirigeants et la convoitise pour ses ressources naturelles. Nous expliquons qu'un système d'exploitation ne bénéficiant qu'à une minorité a mené à une structure empêchant à l'entière de la population d'accomplir ses besoins de base. Cette réalité ainsi que la présence de ressources sur le territoire a facilité un cycle de violence qui a atteint son apogée pendant la guerre en 1996 et 1998. Depuis la signature d'un accord de paix en 1999, plusieurs efforts ont été mis en œuvre par les acteurs internationaux et plus précisément par l'ONU pour instaurer une paix durable en RDC. Cependant, après l'avènement d'un des conflits les plus meurtriers de l'humanité depuis la deuxième guerre mondiale,⁶ une partie du pays est toujours en guerre. Ainsi, tout en spécifiant que la mission de l'ONU n'est pas la seule responsable pour l'absence de paix durable actuellement en RDC, nous soutenons que le pays ne parvient pas à atteindre une paix durable car les stratégies mises en place sont universelles et pas spécifiquement adéquates pour régler les problèmes de violence qui règnent RDC. Nous achevons par une conclusion qui résume les grandes lignes de ce travail et envisage l'avenir de la paix en RDC.

⁶ Site internet International Rescue Committee, *Mortality in the Democratic Republic of Congo : An ongoing crisis*, p16

Avant de commencer notre dissertation, il convient de préciser ce à quoi le lecteur doit s'attendre dans la lecture de cet essai. Notre travail n'a pas la prétention d'être un récit exhaustif de la situation de la paix en RDC, mais plutôt un aperçu des difficultés entourant l'atteinte d'une paix durable en RDC. Son intention n'est pas non plus de proposer une solution prodigieuse pour mener à la paix, mais surtout de pousser la réflexion sur l'étendue de la violence imprégnée en RDC - un aspect qui n'a pas forcément été pris en compte dans la stratégie de consolidation de la paix.

CADRE THÉORIQUE

Le concept de la « paix » est abstrait et son interprétation est vaste. Selon la définition qui lui est donnée, les approches proposées pour y parvenir sont nombreuses. Il est donc important de cadrer notre discussion afin d'en comprendre les tenants et aboutissants. Dans cette section, nous nous concentrons sur les approches réaliste et libérale à la paix. Ensuite, nous abordons la manière dont ces deux approches dominantes sont appliquée et incorporée dans l'élaboration des opérations de consolidation de la paix telles que nous les connaissons connues aujourd'hui. Pour ce faire, nous introduisons la théorie de Galtung dont la définition plus détaillée de la paix, a permis une nuance à la consolidation de celle-ci, permettant à ces deux courants dominants de coexister au sein des missions de consolidation de la paix. Cependant, nous réalisons que dans la mise en œuvre des missions de consolidations, tous les facteurs locaux, notamment la complexité de la violence et ses causes profonds, tel qu'exprimées par Galtung, ne sont pas toujours pris en compte ce qui ralentit le processus de pacification des zones en conflit.

Les deux approches dominantes à la paix, identifiée par Newman, sont l'approche réaliste et l'approche hégémonique néolibérale.⁷ Ces deux approches à la paix sont prépondérantes, car elles véhiculent les intérêts des grandes puissances qui ont un rôle d'envergure dans le monde politique international et plus précisément dans les opérations de paix.

L'approche réaliste

L'approche réaliste consiste à contenir le conflit dans l'intérêt de « l'ordre et la stabilité internationale » et maintenir la paix dans le souci d'éviter « les menaces à la sécurité internationale inhérente dans les guerres civiles et les états défailants »; l'objectif n'étant « pas de résoudre les sources profondes du conflit ». ⁸ Cette approche qui existe depuis plusieurs siècles, et a notamment régné pendant la Guerre Froide, a repris de l'ampleur après les attentats du 11 septembre 2001 et la crainte que ces derniers ont amenée par rapport aux pays 'non gouvernés', les États fragiles (ou États défailants). Comme l'explique Porteous, après ces événements, le terme « État fragile », déjà existant dans le monde du développement depuis les années 1990 est généralisé;⁹ et bien que très controversé, un consensus est adopté dans l'ordre mondial sur sa définition. Un État est défailant lorsqu'ayant perdu le contrôle de son territoire, il est dans l'incapacité de protéger sa population et de lui fournir des services publics et politiques correspondant à ses besoins. ¹⁰ Cependant, des auteurs comme Clunan et Trinkunas, en désaccord

⁷ Edward Newman " 'Liberal' Peacebuilding Debates", dans *Perspectives on Liberal Peacebuilding*, Tokyo: United Nations University Press, 2009, p. 46

⁸ Ibid, p. 48 (À moins d'indication contraire, toutes les traductions sont de l'auteur)

⁹ Tom Porteous, « États fragiles ou faillis : une notion à dépasser », dans *États et sociétés fragiles : Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, 2007, p. 495

¹⁰ Robert Rotberg, *When States Fail causes and consequences*, Princeton University Press, 2004, p. 1-4

avec cette généralisation, la nuancent et expliquent que ces États qualifiés de défailants sont en fait des « espaces non gouvernés [...] où le contrôle territorial de l'État a été volontairement ou involontairement cédé en tout ou en partie à des acteurs autres que les autorités souveraines légalement reconnues ». ¹¹ De ce fait, ces auteurs soutiennent que la non-gouvernance d'un espace par l'État ne se caractérise pas forcément par un manque de gouvernance. En effet, des acteurs « alternatifs » peuvent émerger et combler les rôles qui ne sont pas assumés par l'État. ¹² Cependant, cette façon de gouverner le territoire qui diffère du modèle de l'État-Providence occidental est considérée comme une menace à la sécurité internationale. Comme l'explique clairement Elong Mbassi :

La nouvelle attention portée par la communauté internationale au thème des États fragiles montre combien la réflexion sur la sécurité collective au niveau mondial est devenue centrale depuis les attentats du 11 septembre 2001. La préoccupation première semble être de déterminer ce qu'il faut faire pour que la sécurité mondiale ne soit pas menacée du fait des conflits survenant dans des États plus ou moins éloignés des pays développés [...], mais qui ont un potentiel important de contagion ou de diffusion, et qui pourraient mettre en péril le fonctionnement du système mondial, spécifiquement celui de l'économie mondialisée, quand de telles situations de conflits peuvent constituer une contrainte forte dans l'accès aux matières premières par exemple. ¹³

De ce fait, suite à cette crainte internationale des États fragiles/défailants la seule solution pour maintenir la sécurité mondiale est de créer des États souverains forts qui pourront assurer la sécurité non seulement de leur État, mais également participer à la sécurité mondiale.

¹¹ Anne Clunan et Harold Trinkunas, "Conceptualizing Ungoverned Spaces: Territorial Statehood, Contested Authority and Softened Sovereignty" dans *Ungoverned Spaces: Alternatives to State Authority in an Era of Softened Sovereignty*. Stanford University Press, 2010, p17

¹² Ibid, p. 19

¹³ Jean-Pierre Elong Mbassi, « Reconstruction et décentralisation : Pour un système de gouvernance légitime dans les États africains », dans *États et sociétés fragiles : Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, 2007, p. 233

L'approche libérale

La seconde approche dominante identifiée par Newman est l'approche hégémonique néolibérale qui est une ramification de la paix libérale. Tout comme dans le modèle classique de la paix libérale, elle se base sur les principes libéraux de la « démocratie procédurale et l'économie de marché comme un moyen de consolider la paix dans et entre les États ». ¹⁴ En effet, la paix libérale part du principe que « la démocratie et l'économie de marché permettent de résoudre les différends de manière paisible ». ¹⁵ Donc les personnes « ne jouissant pas de leurs droits de l'Homme, n'ayant pas un gouvernement responsable ni d'opportunités économiques auront plus tendance à expérimenter le conflit ». ¹⁶ Dans la paix libérale, le bien-être des individus et leur réalisation sont garant d'une paix durable. L'aspect hégémonique entre en jeu, car les principes libéraux sont imposés de manière « systémique » par les acteurs internationaux puissants dans le but de promouvoir leurs intérêts et maintenir l'ordre international actuel; sans particulièrement se soucier des individus et de leur bien-être. ¹⁷ Pouvant dès lors être en contradiction avec les principes de la paix libérale. Pour la suite de cette discussion, nous nous référons de manière générale à la paix libérale plutôt qu'à la paix hégémonique néolibérale. En effet, comme l'explique Richmond, il existe plusieurs volets à la paix libérale « mais ils partagent tous une hypothèse d'universalité, qui légitime l'intervention ». ¹⁸ Nous simplifions donc la paix hégémonique néolibérale à la paix libérale tout en soulignant la nuance exprimée par Newman.

La paix libérale règne actuellement, car « les principaux partisans de la paix libérale sont les pays dirigeants (*leading states*), les organisations internationales et les institutions financières

¹⁴ E. Newman, “ ‘Liberal’ Peacebuilding Debates”, p. 49

¹⁵ E. Newman, “ ‘Liberal’ Peacebuilding Debates”, p. 49

¹⁶ Ibid

¹⁷ Ibid

¹⁸ Oliver P. Richmond "The problem of peace: understanding the 'liberal peace'", *Conflict, Security & Development*, 2006, vol. 6, no 3, p. 304

internationales ». ¹⁹ Ces acteurs ont joué un rôle important dans la promotion de la paix libérale et le maintien de la paix à l'échelle internationale. Parmi eux, on retrouve notamment les organisations internationales (OI). En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, les OI grâce à leur notoriété, leur neutralité et leur expertise ont joué un rôle d'envergure dans le maintien, et la régulation de l'ordre international, elles ont notamment hérité de l'autorité et du pouvoir qui leur a été délégué par les États. ²⁰ Parmi ces organisations, on compte, d'une part les institutions économiques internationales telles que le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) qui comme l'expliquent Barnett et Finnemore ont été grandement impliqués dans la promotion d'un libéralisme intégré à l'échelle mondiale. ²¹ On retrouve également l'ONU qui fut précurseur dans la promotion des droits de l'Homme. Les OI ont donc régulé la période d'après-guerre et ont aidé à constituer un ordre mondial largement libéral. ²² Néanmoins, ce n'est qu'après la fin de la Guerre Froide que les poussées libérales se font sentir à l'échelle mondiale et que les organisations internationales promeuvent ouvertement le libéralisme. Paris explique, par exemple, que les secrétaires généraux de l'ONU ont fait la promotion des élections en justifiant que tout un chacun a le droit de s'exprimer par le vote; d'autre part, les organismes tels que la BM et le FMI ont introduit les concepts de bonne gouvernance ayant des programmes prenant en compte la démocratie et les droits de l'Homme. ²³ La démocratie et la croissance

¹⁹ Roger Mac Ginty, "Indigenous peace-making versus the liberal peace". *Cooperation and Conflict*, 2008, vol. 43, no 2, p. 143-144

²⁰ Michael Barnett et Martha Finnemore, "The Power of Liberal International Organizations", dans *Power in Global Governance*. Cambridge University Press, 2005, p.175-180

²¹ Ibid, p.167

²² Ibid, p. 167-168

²³ Roland Paris, "Peacekeeping and the constraints of global culture". *European Journal of International Relations*, 2003, vol. 9, no 3, p.446, 447

économique sont donc perçues dans l'approche libérale comme étant parfaitement compatibles et les élections sont considérées comme la légitimation ultime du gouvernement.²⁴

Ces deux approches à la paix font partie des écoles de pensée en relations internationales depuis des siècles, et elles sont réputées pour avoir une compréhension différente de l'ordre mondial et de la paix.²⁵ Pourtant, nous parvenons à la réalisation que dans les opérations de consolidation de la paix actuelle, malgré leurs différences, elles ont pu coexister. Leur objectif étant certainement de mettre fin à la violence, mais également de maintenir d'une part la sécurité internationale et d'autre part l'ordre mondial actuel. Nous discutons donc, en effectuant un parallèle avec la théorie de Galtung, de la manière dont ces deux approches ont pu être assimilées dans les missions de consolidation de la paix contemporaine et ce malgré leur dissemblance. Nous établissons également que tous les aspects de la théorie de Galtung ne sont pas pris en compte dans les missions de consolidations de la paix actuelle, malgré son influence sur leur conception.

La théorie de Galtung

Dans les années soixante-dix, Galtung développe une théorie importante dans le cadre d'un travail pour *The International Peace Research Institute –Oslo*, le premier institut à se dédier ouvertement à l'étude de la paix.²⁶ L'importance du travail de Galtung est qu'il développe le concept de la « paix positive » et la « paix négative »; le but ultime pour un État étant d'atteindre

²⁴ Rita Abrahamsen, "Chapter 6: Economic Liberalization and Democratic Erosion" in *Disciplining democracy: development discourse and good governance in Africa*, London : Zed Books, 2000, p. 115

²⁵ John R. Oneal et Bruce Russett, "The Kantian peace: The pacific benefits of democracy, interdependence, and international organizations, 1885–1992". *World Politics*, 1999, vol. 52, no 01, p. 4-5.

²⁶ Johan Galtung, "Twenty-five years of peace research: ten challenges and some responses". *Journal of Peace Research*, 1985, vol. 22, no 2, p. 141

ces deux types de paix.²⁷ Pour ce faire, il met l'accent sur les sources locales et profondes du conflit. Il établit qu'en comprenant le type de violence existant dans un pays, on peut adopter une approche à la paix adéquate. La violence est donc une notion importante dans l'étude de la paix. Ainsi, Galtung explique que dans la conception générale et intuitive de la paix, elle s'oppose à la violence, de ce fait, l'étude de la paix sous-entend l'étude de la violence. Il définit la violence comme étant des « affronts évitables faits à l'encontre des besoins vitaux des êtres humains, et plus généralement à la vie [...] » et il établit des classes de besoins vitaux: « les besoins de survie », « les besoins de bien-être », « les besoins d'identités » et « les besoins de liberté ».²⁸ Sa théorie soutient qu'il existe trois types de violences : directe, structurelle et culturelle, qui empêchent la réalisation de ces besoins. La violence directe est infligée directement à une personne par un ou d'autres individus. La violence structurelle, qu'on peut également comprendre comme l'absence de justice sociale, se situe dans la structure des institutions et empêche les individus de fonctionner à leur plein potentiel ([Annexe 1](#)). En effet, elle établit un système d'exploitation dans lequel, certains privilégiés ('topdogs') bénéficient d'avantages des interactions au sein de la structure que d'autres, les opprimés ('underdogs'); menant ainsi les opprimés à vivre dans la misère.²⁹ La violence structurelle a des répercussions autant physiques que psychologiques, car elle fonctionne en « empêchant la formation de la conscientisation et la mobilisation; deux conditions pour lutter contre l'exploitation ». ³⁰ La structure violente et l'exploitation sont renforcées par « la *pénétration*, qui en implantant l'esprit du privilégié ('topdog') dans celui de l'opprimé ('underdog') [...], combiné avec la *segmentation*, donnent à l'opprimé une vue partielle de la réalité, entravant ainsi la formation de la

²⁷ J. Galtung, "Violence, peace, and peace research". *Journal of peace research*, 1969, vol. 6, no 3, p 183

²⁸ J. Galtung. "Cultural violence". *Journal of peace research*, 1990, vol. 27, no 3, p. 292

²⁹ J. Galtung., & Dietrich Fischer, *Johan Galtung: Pioneer of Peace Research* (Vol. 5). Springer, p.45

³⁰ Ibid, p.38

conscientisation. La *fragmentation*, gardant les opprimés loin les uns des autres, ainsi que la *marginalisation* les maintenant à l'extérieur sont un obstacle à la mobilisation» ([Annexe 2](#))³¹. Galtung continue sa théorie sur la violence en développant sur la violence culturelle et explique que cette dernière permet de comprendre dans quelle mesure les deux autres violences peuvent être légitimées voir même acceptées par la société.³² « La culture prêche, enseigne, exhorte [...] et mène à voir l'exploitation ou la répression comme étant normal et naturel, ou à ne pas les voir du tout [...] ».³³ De ce fait, il clarifie ce qu'il définit comme un triangle de la violence qui à chaque extrémité comprend un type de violence, ce triangle est un cercle vicieux, car un type de violence peut aisément en mener à une autre.³⁴ Cette définition plus large et plus complexe de la violence permet définir plus clairement les nuances de la paix. C'est ainsi que

Tandis que la paix négative se définit comme la simple absence de violence directe et organisée entre groupes humains ou nations, la notion de paix positive s'inscrit dans une perspective à plus long terme qui doit permettre de construire une paix durable par la coopération entre ces groupes ou nations et l'éradication des causes profondes du conflit.³⁵

Donc la paix négative est atteinte en éradiquant la violence directe et en amenant une solution plutôt à court terme au conflit. Tandis que la paix positive règne lorsque les violences structurelles et culturelles sont adressées et une solution durable et à long terme est apportée au conflit. Cela permettant que la violence ne soit plus la seule alternative pour régler les différends au sein d'un pays. Ainsi, dans la paix négative on retrouve des caractéristiques de la paix réaliste et la paix libérale se compare à la paix positive. Donc, on comprend que bien que l'approche réaliste soit différente de l'approche libérale, elles ne sont pas pour autant exclusives. En effet,

³¹ J. Galtung et D. Fischer, *Johan Galtung: Pioneer of Peace Research*, p.38

³² J. Galtung, "Cultural violence", p. 292

³³ Ibid, p. 295

³⁴ Ibid, p. 291

³⁵ Vincent Chetail citant Galtung dans « La Consolidation de la Paix : Enjeux et Ambiguïté d'un Concept en Quête d'Identité », dans *Lexique de la consolidation de la paix*, Bruylant: Bruxelles, 2009; p. 30

comme suggéré par Galtung, l'atteinte de la paix négative et de la paix positive est primordiale. En conséquence, de la théorie de Galtung découlent trois composantes aux missions de paix; notamment le *maintien de la paix* visant à mettre fin immédiatement à la violence, le *rétablissement de la paix* cherchant par le biais de la négociation ou la médiation à résoudre le conflit et finalement la *consolidation de la paix* se concentrant sur les causes profondes du conflit dans l'objectif d'instaurer une paix durable.³⁶ Ces différentes interventions (que nous regroupons sous la consolidation de la paix) se font en général conjointement afin de parvenir à l'instauration d'une paix durable; il s'agit d'un processus dynamique plutôt que linéaire.³⁷ Donc, les deux approches dominantes à la consolidation de la paix ont trouvé un consensus et un objectif commun, par le biais des missions de consolidation de la paix, de renforcer le rôle de l'État, afin d'au-delà d'un certain altruisme, maintenir la sécurité et l'ordre mondial actuel. De ce fait, dans le cadre de ces missions, en plus des objectifs de sécurité internationale, les

intervenants partageraient une même culture mondiale ('world-polity culture') adossée à des valeurs libérales occidentales, dont la prépondérance dans les arènes internationales favoriserait la convergence des stratégies et la défense d'un agenda libéral pour la paix comprenant la tenue d'élections, l'instauration d'une économie de marché et la promotion des droits de l'homme et de l'État de droit.³⁸

Cependant, bien que calqué sur le modèle de Galtung de la consolidation de la paix, les missions actuelles manquent de prendre en considération tous les facteurs profonds et locaux qui pourraient être à la source ou perpétrer un conflit et tentent plutôt d'instaurer un modèle universel de règlement de conflit. Ces missions ont comme acteur principal l'ONU, donc dans la prochaine

³⁶ V. Chetail, « La Consolidation de la Paix : Enjeux et Ambiguïté d'un Concept en Quête d'Identité », p. 30

³⁷ Ibid, p. 38; Nous nous basons sur la définition de Chetail pour une compréhension générale des interventions de la paix. Néanmoins, l'ONU qui est un des plus grands acteurs dans le domaine identifie quatre activités dans ses missions de paix : Prévention des conflits et médiation, Rétablissement de la paix, Imposition de la paix, Consolidation de la paix pour les détails, consulter le site internet des Nations Unies – Maintien de la paix, *Paix et Sécurité*

³⁸ Séverine Autesserre, « Construire la paix: conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation ». *Critique internationale*, no 51, 2001, p. 158

section nous faisons une mise en contexte sur le rôle et l'évolution de ces opérations au fil des années pour ensuite débattre des différentes critiques de ces dernières.

LES OPÉRATIONS DE PAIX

Un des rôles de l'ONU consiste à maintenir la paix et la sécurité internationales. Ainsi, les opérations de paix s'inscrivent dans ses fonctions et elle en est des acteurs principaux.³⁹ Dans le jargon onusien « ce qui est communément appelé 'maintien de la paix' est en fait un continuum de gestion d'une crise qui va de la prévention, au rétablissement de la paix, au maintien de la paix et à la consolidation de la paix ». ⁴⁰ Cependant, cette définition n'a pas toujours été celle en vigueur, les opérations de paix de l'ONU ont grandement évolué depuis les premières missions.

Les missions onusiennes

L'ONU déploie sa première mission de maintien de la paix en 1948.⁴¹ Dans un environnement où règne principalement la paix réaliste,

le maintien de la paix est une activité militaire de l'ONU essentiellement vouée à l'observation d'un cessez-le-feu et à l'interposition entre États, où le recours à la force est strictement confiné à la légitime défense du Casque bleu qui compte sur la bonne volonté et la coopération des parties au conflit afin de se déployer et d'effectuer sa mission.⁴²

Avec la fin de la Guerre Froide, la vague de libéralisme et le caractère changeant de la toile internationale, les missions deviennent graduellement plus « polyvalentes et complexes conçues de manière à assurer la mise en œuvre d'accords globaux de paix et d'aider à poser les bases

³⁹ Site internet des Nations Unies, *À propos de l'ONU*

⁴⁰ Alexandra Novosseloff, « L'ONU ou la réforme perpétuelle », *Annuaire français de droit international*, 2004, vol. 50, no 1, p. 539.

⁴¹ Site internet des Nations Unies – Maintien de la paix, *Les premières années*

⁴² Jocelyn Coulon et Michel Liégeois M., « Qu'est-il advenu du maintien de la paix ? L'avenir d'une tradition », Calgary : Canadian Defence & Foreign Affairs Institute, 2010, p. 1

d'une paix durable ». ⁴³ En outre, la nature des conflits évolue; les guerres ne se déroulant plus entre deux nations ou armées, mais se situant au cœur même des États avec des groupes rebelles transnationaux qui très souvent ne sont pas une menace au pouvoir de l'État, mais s'attaquent violemment aux civils. ⁴⁴ Ce nouveau type de conflit est caractérisé par Mary Kaldor comme les nouvelles guerres ('new Wars'), elle les définit comme étant :

des guerres qui se déroulent dans le contexte de la désintégration des États (généralement les États autoritaires sous l'impact de la mondialisation); des guerres qui sont combattues par des réseaux de l'État et par des acteurs non étatiques [...] des guerres où les batailles sont rares et où la majorité de la violence est dirigée contre les civils en raison des tactiques de contre-insurrection ou nettoyage ethnique [...]. ⁴⁵

Cette nouvelle réalité nécessite la mise en œuvre d'un autre type d'intervention pour mener à la paix. Les différents types de conflits ont mené à une réadaptation de la part des Nations Unies afin de répondre aux besoins de protection de la population. Les missions de l'ONU deviennent un outil de choix pour, dans un premier temps, neutraliser les espaces non gouvernés et assurer ensuite le renforcement du pouvoir de l'État. Ces opérations travaillent sur la sécurité dans le pays en conflit et donc par ricochet, celle du monde. Cela se traduit notamment par les réformes du système de sécurité. Les opérations sont également un bon moyen de mettre en place des réformes économiques et politiques afin de promouvoir la démocratie et la libéralisation de l'économie. À travers ces différents mécanismes, les missions de la paix ont dorénavant, dans la plupart des cas, un triple rôle de transition à mener; à savoir « politique, socioéconomique et

⁴³ Site internet des Nations unies - Maintien de la paix, *La fin de la guerre froide*

⁴⁴ Scott Straus, "Wars do end! Changing patterns of political violence in sub-Saharan Africa". *African Affairs*, 2012, vol. 111, no443, p. 181-187

⁴⁵ Mary Kaldor, "Old Wars, Cold Wars, New Wars, and the War on Terror". *International Politics*, 2005, vol. 42, no 4, p 492

sécuritaire. Au-delà du passage de la guerre à la paix ou de la réduction des risques pour la sécurité internationale». ⁴⁶

Aussi, la complexité des tâches entreprises par les missions mène, comme l'explique Liégeois, à une croissance de partenariat entre l'ONU et d'autres institutions internationales et régionales. ⁴⁷

Sur le continent africain, les partenariats entre l'ONU et l'UA dans les opérations de consolidation de la paix sont en croissance depuis les années 1990. Ces deux entités ont des vues différentes en ce qui concerne les opérations de paix. Pourtant, elles ont mis leurs différends de côté pour œuvrer et travailler ensemble à la paix et la sécurité en Afrique. ⁴⁸ En effet, l'UA a une influence politique dans le règlement des différends sur la paix et la sécurité en Afrique cependant elle n'a pas « le matériel nécessaire ni suffisamment de capacités financières pour prendre des actions décisives seule pour régler ces problèmes. » ⁴⁹ Pour ce qui est de l'ONU, l'organisation a plus de présence en Afrique. Cela a été motivé par le fait que le Conseil de sécurité ayant comme une de ses missions de maintenir la paix à l'échelle internationale et devant l'ampleur de la dégradation de la situation sécuritaire en Afrique, a mis l'accent ces dernières années sur la paix et la sécurité dans le continent. ⁵⁰ Et ainsi que l'expliquent Boutelis et Williams, ces deux entités sont parvenu à la réalisation « qu'un seul acteur ne pourrait adresser le fardeau de la consolidation de la paix en Afrique ». ⁵¹

⁴⁶ Richard Caplan et Béatrice Pouligny, « Histoire et contradictions du state building » *Critique internationale*, 2005, no 3, p. 136

⁴⁷ Michel Liégeois, « Le rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales » dans *Les organisations régionales et la sécurité en Europe – Vers une régionalisation de la sécurité ?* (Géopolitique et résolution des conflits; n°9), P.I.E. Peter Lang: Bruxelles, p. 61

⁴⁸ Arthur Boutelis et Paul Williams, « Peace Operations, the African Union, and the United Nations: Toward More Effective Partnerships ». *IPI Policy Papers*, 2013, p7,13

⁴⁹ Ibid, p. 4

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid, p. 13

Ainsi avec l'évolution et la complexité des tâches entreprises dans le cadre des opérations de paix, en 2007, le Comité des politiques du Secrétaire général décrit la consolidation de la paix comme suit:

La consolidation de la paix comprend un éventail de mesures visant à réduire le risque de retomber dans un conflit, par le renforcement à tous les niveaux des capacités nationales de gestion de crise, et à établir les fondations d'une paix et d'un développement durables. Les stratégies de consolidation de la paix doivent être cohérentes et adaptées aux besoins spécifiques des pays concernés, fondées sur le principe de l'appropriation du processus par le pays en question, et doivent inclure une série d'actions visant à atteindre ces objectifs, qui tiennent soigneusement compte des priorités, qui s'enchaînent logiquement et qui soient étroitement ciblées.⁵²

Cette description souligne l'ampleur des activités envisagées par l'ONU lorsque les missions de consolidation de la paix sont mises en place et la volonté de prendre en compte les facteurs locaux et d'impliquer les populations locales dans le processus de paix. Cependant, la réalité sur le terrain ne correspond pas forcément avec cette définition. En effet, des approches systémiques sont mises en place pour régler les conflits. Les missions actuelles adoptent souvent

une approche énumérative (avec liste de critères à remplir), les intervenants supposeraient que chaque situation se prête à – et requiert – l'utilisation d'une boîte à outils qui inclut le déploiement de soldats de la paix, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants, le retour des réfugiés, la libéralisation de l'économie et l'organisation de scrutins électoraux.⁵³

Ainsi, les missions de maintien de la paix les plus complexes sont devenues un outil de choix, pour mettre en œuvre une stratégie unique, aux fins de régler les problèmes de sécurité, de développement, de paix, d'État de droit et de droit de l'Homme dans les zones en conflits.⁵⁴ Ces missions servent de plateforme pour mettre en place dans les états défailants (ou fragiles) des

⁵² Site internet des Nations Unies – Bureau d'appui à la consolidation de la paix, *La Consolidation de la paix et l'ONU*

⁵³ S. Autesserre, « Construire la paix: conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », p. 159

⁵⁴ Cedric de Coning, "Coherence and Coordination in United Nations Peacebuilding and Integrated Missions". *Security in Practice*, 2007, vol. 5, p. 2

États forts, capables de diriger leur pays, de libéraliser les économies, d'établir des États de droits et de promouvoir la démocratie. Ainsi il existe plusieurs critiques à la mise en œuvre des missions de consolidation de la paix.

Les critiques

Dans un premier temps, les missions actuelles, influencées par l'approche libérale à la paix, prennent pour acquis que les valeurs libérales (démocratie, libéralisation de l'économie etc.) sont des valeurs universelles et des normes mondiales qui s'adaptent à tout peuple et à toute situation.⁵⁵ Donais explique que dans l'approche libérale à la paix, il est sous-entendu que les acteurs locaux sont désireux de s'approprier les valeurs libérales du fait de leur caractère universel.⁵⁶ L'approche libérale est considérée⁵⁶ comme une approche à la paix vers le bas, donc qui est imposée à la population. Cette pratique est en opposition à l'approche vers le haut qui est apparue plus récemment. Cette dernière « prend pour principal objet les croyances, cultures, discours, cadres cognitifs (*'frames'*), habitudes, identités, idéologies, normes, représentations, symboles et visions du monde, [...] [Elle] étudie leurs incidences sur les interventions de paix ». ⁵⁷ Dès lors, l'approche libérale à la paix est critiquée pour ne pas prendre en compte les caractéristiques locales des pays. Mac Ginty caricature la paix libérale comme « une paix provenant de chez IKEA; emballée dans un carton plat fait de composantes standardisées ». ⁵⁸ Comme Richmond l'explique, cette paix telle que préconisée est alors une paix « virtuelle », car elle est promue par des acteurs internationaux avec une vision universelle de la paix, leurs propres critères de mesure de la paix et leurs outils. Ce processus est entamé sans que les

⁵⁵ David Chandler, "The uncritical critique of 'liberal peace'", *Review of international studies*, 2010, vol. 36, p. 140; Timothy Donais, "Empowerment or Imposition? Dilemmas of Local Ownership in Post-Conflict Peacebuilding Processes". *Peace & Change*, 2009, vol. 34, no 1, p. 6

⁵⁶ T. Donais, "Empowerment or Imposition? Dilemmas of Local Ownership in Post-Conflict Peacebuilding Processes", p. 6

⁵⁷ S. Autesserre, « Construire la paix: conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », p. 154

⁵⁸ R. Mac Ginty, "Indigenous peace-making versus the liberal peace", p.145

communautés locales ne se sentent particulièrement concernées, sans leur complète implication. Vu de l'extérieur, il existe cette paix de façade, mais les populations locales ne la ressentent pas.⁵⁹ Ainsi la consolidation de la paix actuelle, influencée par la paix libérale, est critiquée car elle offre des solutions universelles et internationales à des problèmes locaux ou régionaux;⁶⁰ et ce malgré la définition onusienne de cette dernière.

La seconde critique consiste à la signature d'Accords de paix. Dans le processus de consolidation de la paix, un procédé qui est de plus en plus populaire pour mettre fin de manière rapide aux conflits civils, et donc de parvenir à une paix négative, est celui de la signature d'accords de paix. Les accords de paix aboutissent souvent au partage du pouvoir entre les différents belligérants.⁶¹ Comme spécifié par Cheeseman, « le partage du pouvoir correspond à la création d'un gouvernement inclusif dans lequel les postes du gouvernement, et donc le pouvoir exécutif, sont partagés parmi les parties majoritaires (même si cela n'inclut pas toujours toutes les forces en présence) d'un conflit précis ».⁶² Lors de guerres civiles violentes, les accords de paix avec partage de pouvoir et un gouvernement de transition jusqu'aux élections par exemple, sont souvent le moyen le plus rapide de mettre fin à la violence physique contre les populations.⁶³ Cependant, ce processus a illustré ses failles rendant sa réussite et ses résultats mitigés et complexes. Curtis explique que les opposants à ce procédé soutiennent que ce dernier promeut l'usage de la violence. En effet, ceux qui sont appelés à la table de négociation sont souvent ceux

⁵⁹ O.P, Richmond "The problem of peace: understanding the 'liberal peace'", p. 308-311

⁶⁰ Roland Paris et Timothy Sisk, « Managing Contradictions : The Inherent Dilemmas of Postwar Statebuilding », *International Peace Academy*, 2007, p. 4

⁶¹ Charles T. Call dans *Why peace fails: the causes and prevention of civil war recurrence* cite Hoddie et Hartzell à la p. 40 et identifie que le partage de pouvoir peut prendre quatre formes : 1. Politique (postes gouvernementaux etc.), 2. Sécuritaire (armée, police, sécurité); 3. Économique (accès aux ressources et aux décisions qui y ont trait), 4. Territorial (autonomie territoriale)

⁶² Nic Cheeseman, "The internal dynamics of power-sharing in Africa". *Democratization*, 2011, vol. 18, no 2, p. 339

⁶³ Charles T. Call, *Why peace fails: the causes and prevention of civil war recurrence*. Georgetown University Press, 2012, p. 247-254

qui ont fait usage des armes et de violence pour se faire entendre.⁶⁴ Ce processus est entaché du risque d'exclusion de la société civile.⁶⁵ Le partage de pouvoir est également critiqué car il y a risque de cristallisation des différences ethniques susceptible de rendre le processus démocratique beaucoup plus difficile.⁶⁶ De ce fait, ce processus ayant pour but d'instaurer une paix négative dans l'espoir de se diriger vers une paix positive peut perpétuer une violence structurelle. Effectivement, la population étant exclue du processus politique, du moins jusqu'à la fin de la transition, se sent frustrée et obligée de suivre le diktat de personnes qui sans l'accord de paix, auraient eu à être jugées et arrêtées pour des crimes contre l'humanité. Sans oublier que l'arrêt de l'usage de la force n'est pas garanti malgré l'existence d'un accord de paix. Dans des environnements où les élites se méfient les unes des autres, il est difficile de les convaincre de désarmer leurs troupes et de mettre en place des réformes de sécurité efficace.⁶⁷ Donc, la signature des accords de paix s'avère être une solution à court terme pour mener à une paix négative, sans que les effets escomptés à long terme ne soient au rendez-vous, c'est-à-dire une paix positive.

Enfin, la troisième critique s'étend sur la volonté de renforcer le système international actuel qui favorise l'État comme institution politique de choix. Il est défendu qu'une absence d'État sous la définition westphalienne ne signifie pas pour autant une absence de gouvernance ou de systèmes fonctionnels.⁶⁸ La catégorisation de certains États comme étant fragiles ou défaillants est faite car il est difficile de maintenir la stabilité de l'ordre actuel lorsque la structure

⁶⁴ Devon Curtis, "The international peacebuilding paradox: Power sharing and post-conflict governance in Burundi" *African Affairs*, vol. 112, no 446, 2013, p 91

⁶⁵ Andreas Mehler, "Peace and Power sharing in Africa: a not so obvious relationship", *African Affairs*, vol. 108, no 432, p. 462

⁶⁶ D. Curtis, "The international peacebuilding paradox: Power sharing and post-conflict governance in Burundi", p.91

⁶⁷ N. Cheeseman, "The internal dynamics of power-sharing in Africa", p. 343

⁶⁸ A. Clunan et H. Trinkunas, "Conceptualizing Ungoverned Spaces: Territorial Statehood, Contested Authority and Softened Sovereignty" 2010, p. 17

de tant d'États à l'échelle mondiale diffère de la définition dominante et connue.⁶⁹ « Cette analyse [des États fragiles] a tendance à reléguer au second plan l'importance des réseaux de pouvoir non étatiques et des économies informelles ou parallèles qui viennent remplacer, voire dépasser, les institutions fragiles ou défaillantes de l'État ».⁷⁰ En outre, l'intervention d'acteurs internationaux dans la « construction » de l'État pour le renforcer est basée sur la compréhension libérale de ce qu'est et de ce que devrait être un État. Certains la considère « comme une atteinte déguisée de subtilement moderniser et donc 'civiliser' les pays du 'tiers monde' qui sont dysfonctionnels et incapables de développer des formes de cohésion indigènes viables ».⁷¹ De ce fait, la légitimité des institutions établies peut être remise en question, car « le modèle général appliqué à tous ces pays demeure centré sur la légitimité internationale et non nationale ».⁷² Sans oublier que les interventions de la paix peuvent également jouer le rôle de maintien d'une hiérarchie du pouvoir Nord-Sud où les intervenants ont le pouvoir et les populations locales sont en relation de dépendance dans le besoin d'aide.⁷³

Ces trois critiques sont certainement une partie minime des critiques qui sont faites à l'encontre des approches dominantes à la consolidation de la paix. Néanmoins elles nous permettent une analyse plus poussée lorsque nous discutons de l'intervention de la mission onusienne de la paix en RDC ainsi que de ce qui lui est reproché. Il est certain que ces éléments ne constituent pas la seule raison pour laquelle le conflit et la violence structurelle persistent en RDC, néanmoins, nous soutenons qu'ils y ont leur part de responsabilité.

⁶⁹ R. Rotberg, *When States Fail causes and consequences*, p. 1

⁷⁰ T. Porteous, « États fragiles ou faillis : une notion à dépasser », p.501

⁷¹ E. Newman, « 'Liberal' Peacebuilding Debates », p. 29

⁷² Susan L. Woodward, « Construire l'État: légitimité internationale contre légitimité nationale? ». *Critique internationale*, 2005, no 3, p.152

⁷³ D. Chandler, «The uncritical critique of 'liberal peace'», p. 140

Cette mise au point théorique nous a permis d'établir que les missions de consolidations de la paix actuelles sont influencées par les approches libérales et réalistes à la paix et cherchent à mettre en place des réformes politiques, sécuritaires et économiques dans des pays en conflit ou considérés fragiles. Ce procédé de consolidation de la paix est fait, malgré une volonté exprimée par l'ONU, sans prendre en considération tous les facteurs locaux à la source du conflit et en mettant en œuvre des stratégies universelles. Ainsi, maintenant que ce cadre théorique est établi nous passons à l'étude de cas et l'analyse du fait qu'il n'y a jamais eu de paix durable en RDC et que les efforts mis en œuvre pour y parvenir ont été altérés par l'omission ou le manque de maîtrise des facteurs endogènes notamment la violence existante dans le pays.

ÉTUDE DE CAS – LA PAIX EN RDC

Dans cette section, nous établissons par un survol historique qu'un système d'exploitation instauré par le colonialisme, les intérêts des acteurs occidentaux et de l'élite nationale, la recherche d'une paix réaliste à l'échelle internationale pendant la guerre froide et l'existence de ressources naturelles du sol et du sous-sol ont favorisé une paix négative et un cycle de violence en RDC. Par la suite, nous évaluons l'intervention de la mission de l'ONU en RDC et établissons que l'usage d'une boîte à outils universelle de consolidation de la paix a mitigé l'atteinte de résultats positifs en RDC.

SURVOL HISTORIQUE

« Théâtre de la 'Première Guerre mondiale africaine', qui a mis aux prises sept États africains et fait au minimum 2 millions de victimes entre 1996 et 2002, la RDC est la clé de la stabilité de l'Afrique centrale. »⁷⁴. En 2007, un rapport de *l'Internal Rescue Committee* établit qu'il y a eu

⁷⁴ Thierry Vircoulon, « République démocratique du Congo: la démocratie sans démocrates ». *Politique étrangère*, 2006, no 3, p. 569;

près de 5,4 millions morts liées à la guerre en RDC depuis 1998.⁷⁵ Toutefois, cette guerre qui a débutée en 1996 n'est pas la seule guerre qu'a connue la RDC, en effet, depuis son indépendance, le pays est allé

de guerres en guerres : celle de la résistance contre l'invasion belge (1960), celle contre les sécessions organisées de force pour vider l'indépendance de son contenu, celles pour la 'Deuxième Indépendance' contre la domination néocoloniale exigée par la Guerre froide (1963-1965), celle contre la tentative d'usurpation de pouvoir par les mercenaires dirigés par Jean Schramme (1967), celles contre la dictature néocoloniale mobutiste (1967-1980 ;1977-1978 ; 1992-1993 ; 1994-1995 ;1996-1997) ; celle contre l'expropriation des terres par des nouveaux venus (1993-1996 à Masisi [...])⁷⁶.

La guerre qui débute en 1996 est donc un conflit additionnel qui éclate en RDC, mais contrairement aux autres conflits, elle a lieu à un moment où l'État est affaibli. Cette guerre se termine brièvement en 1997 par la victoire de Laurent-Désiré (L.D) Kabila qui détrône Mobutu Sese Seko. Kabila en profite pour rebaptiser le pays République Démocratique du Congo (RDC). Néanmoins, en 1998, un autre conflit débute et ce conflit persiste jusqu'à ce jour. Il est évident que la violence surtout physique fût à son apogée pendant la guerre cependant, nous pouvons voir, avec tous les conflits cités ici plus haut, que la violence en RDC n'est malheureusement pas une situation nouvelle. Ainsi nous allons brièvement passer à travers son histoire pour comprendre l'origine de la violence dans le pays et déterminer pourquoi il n'a jamais existé de paix durable.

Léopold II et le colonialisme

« Toute conceptualisation valable de la politique africaine doit examiner l'expérience coloniale ». ⁷⁷ Le colonialisme et la période qui l'a suivi ont eu une grande influence politique,

⁷⁵Internal Rescue Committee, *Mortality in the Democratic Republic of Congo : An ongoing crisis*, p.16

⁷⁶ Ernest Wamba dia Wamba, *Le leadership et la stabilité politique en république démocratique du Congo*, 2005, p4

⁷⁷ Peter P. Ekeh, "Colonialism and the two publics in Africa: a theoretical statement", *ef Comparative studies in society and history*, 1975, vol. 17, no 01, p. 93

sociale et économique sur l’Afrique moderne. Bien conscient que le passé colonial ne peut être une justification à toute réalité en Afrique, Young explique qu’on retrouve dans l’État africain contemporain plusieurs comportements et caractéristiques qui tirent leur origine de la colonisation.⁷⁸

La zone géographique qui constitue aujourd’hui la RDC a été créée après la conférence de Berlin en 1885 comme possession du roi belge, Léopold II.⁷⁹ Léopold II introduit ce que Clark définit comme un règne de prédation ou l’établissement d’un état extractif.⁸⁰ Il explique que l’essence de l’état extractif est qu’il extrait de la richesse de la population et exploite les ressources minérales du pays pour qu’une élite ou des étrangers puissent en bénéficier.⁸¹ La RDC qui à l’époque se nomme l’État Indépendant du Congo (EIC)

a sans doute un territoire et une population. Mais il n’y a pas de gouvernement dans le sens classique d’un pouvoir d’État qui assume certaines fonctions administratives et de développement. [...] l’EIC sera gérée comme une entreprise personnelle [...] pour une grande maximisation du profit pour son propriétaire/investisseur.⁸²

En 1908, après un règne violent et barbare du roi Léopold II, la Belgique prend en charge la gouvernance de l’EIC comme une colonie belge.⁸³ Le gouvernement belge est moins violent que son roi, néanmoins dans les faits sa fonction fondamentale reste celle d’exploiter les ressources humaines et minérales du pays au bénéfice des étrangers.⁸⁴ Dans les mots de Schatzberg,

⁷⁸ Crawford Young, “The African Colonial State and its Political Legacy”, in *The precarious balance: State and society in Africa*. Boulder, CO : Westview Press, 1988, p. 28

⁷⁹ Odette Boya, “Contentious Politics and Social Change in Congo”. *Security Dialogue*, 2001, vol. 32, no 1, p. 72

⁸⁰ John F. Clark, “The nature and evolution of the state in Zaire”, *Studies in Comparative International Development*, 1998, vol. 32, no 4, p. 8; Mbaya Kankwenda dans *L’économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des Origines à nos jours 1885-2003* discute également en long et en large de la prédation en RDC.

⁸¹ O. Boya, “Contentious Politics and Social Change in Congo”, p.72; Clark, “The nature and evolution of the state in Zaire”, p.3

⁸² Mbaya Kankwenda, *L’économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des Origines à nos jours 1885-2003*, p. 21

⁸³ Ibid, 26

⁸⁴ J. F.Clark, “The nature and evolution of the state in Zaire”, p.8

l'économie coloniale extrayait la richesse de ceux qui la produisaient -- soit par le travail dans les mines, la taxation individuelle ou le travail agricole forcé. Le colonialisme n'était pas une expérience pour bâtir la démocratie; les Congolais n'avaient aucun mot à dire dans les lois et les politiques qui gouvernaient leurs vies.⁸⁵

À cette époque, la population n'est donc rien d'autre qu'une main-d'œuvre bon marché pour exploiter les multiples richesses du pays. Ainsi, la colonisation n'est en rien un exercice de démocratisation ou d'inclusion politique des peuples indigènes. Le règne de Léopold II est violent et barbare. Il constitue le début (nous ne comptons pas ici l'esclavagisme) de la violence directe envers la population congolaise. Il établit également une structure d'exploitation, telle que définie par Galtung, où les opprimés travaillent dans un système qui ne leur bénéficie pas et profite qu'à certains, les colons.

L'indépendance

Entre les années 1950 et 1960, la géopolitique internationale change. Dans plusieurs pays africains, l'indépendance politique « est octroyée, sur contraintes et dans un contexte de la Guerre froide (d'ailleurs chaude pour le Tiers-monde) ». ⁸⁶ En RDC, une nouvelle classe intellectuelle émerge des universités et veut jouer un rôle plus important au sein de l'État. ⁸⁷ En outre, la population réclame une meilleure qualité de vie sociale notamment « des cliniques, de l'eau potable, des routes, des infrastructures sociales ». ⁸⁸ Les nationalistes perçoivent cette nouvelle dynamique sociale comme une opportunité d'utiliser les ressources du pays à la construction d'une Nation plutôt qu'à l'enrichissement des Occidentaux. ⁸⁹ Le rôle de l'État n'est pas remis en cause, mais les nationalistes veulent le changement à travers une nouvelle distribution des bénéfices économiques afin de permettre aux indigènes d'accéder à de

⁸⁵ Michael Schatzberg, "Beyond Mobutu: Kabila and the Congo". *Journal of Democracy*, 1997, vol. 8, no 4, p.72

⁸⁶ E. Wamba dia Wamba, *Le leadership et la stabilité politique en république démocratique du Congo*, p 3

⁸⁷ Crawford Young, "The end of the post-colonial state in Africa? Reflections on changing African political dynamics", *African Affairs*, 2004, vol. 103, no 410, p. 30

⁸⁸ Ibid

⁸⁹ William Reno, "Congo: From state collapse to 'absolutism', to state failure" *Third World Quarterly*, vol. 27, no 1, 2006, p. 44

meilleures conditions de vie.⁹⁰ L'indépendance tant réclamée par les nationalistes et négociée dans un climat de tension avec le gouvernement belge et est accordée aux congolais, le 30 juin 1960. Mais les années qui suivent l'indépendance sont mouvementées et suivies de guerres civiles.⁹¹

Schatzberg cite trois raisons à la situation politique chaotique au départ des Belges. Premièrement, bien que les Belges laissent sur place un gouvernement, ces structures sont une version non adaptée du système belge et sans période de formation ou de passation de pouvoir, il y a un manque notoire d'élite capable de gérer le pays et de comprendre les subtilités du monde politique.⁹² Sans compter que la transformation est d'autant plus profonde, car il faut passer du système autocratique colonial dans lequel « le commandement était intégré dans la relation avec la société civile, se reflétait dans les lois, les routines et les mentalités [...] »⁹³ à un système démocratique.

Deuxièmement, le régime colonial belge avait interdit les partis politiques avec des origines ethniques diverses; de ce fait à l'indépendance, la compétition électorale politique est perçue par les Congolais comme étant principalement sur des bases ethniques.⁹⁴ La politisation de l'ethnicité et le manque de confiance qui règne entre les différentes ethnies rend difficile la légitimité politique du nouveau gouvernement. En effet, en RDC comme dans d'autres pays d'Afrique, les frontières des pays furent créées en fonction de leur apport économique aux colonisateurs plutôt

⁹⁰ William Reno, "Congo: From state collapse to 'absolutism', to state failure", p. 46

⁹¹ Jean-Louis Peta Ikambana, *Mobutu's totalitarian political system: an Afrocentric analysis*, Routledge, 2007, p. 1

⁹² J-L.P Ikambana, *Mobutu's totalitarian political system: an Afrocentric analysis*, p. 30; M. Schatzberg, "Beyond Mobutu: Kabila and the Congo", p. 73

⁹³ C. Young, "The African Colonial State and its Political Legacy", p.53

⁹⁴ Schatzberg, "Beyond Mobutu: Kabila and the Congo", p. 73

que sur des origines et affiliations ethniques existantes.⁹⁵ Les indépendantistes bénéficient donc d'États comprenant une multitude d'ethnies dans une zone géographique qui représente une nation. Il est important de souligner que pour plusieurs, « les nations sont le produit de facteurs sociaux, culturels, historiques et politiques qui s'unissent autour des identités locales ». ⁹⁶ En Afrique, les pays ont été des États avant d'être des nations; le défi était donc de faire de ces États des nations. La formation des États-Nations est un processus d'envergure, mais surtout qui « est [...] le produit d'une histoire, celle de l'Europe occidentale [...] ». ⁹⁷ De ce fait, à l'indépendance, plusieurs gouvernements africains se donnent comme objectif de fonder des nations dans des pays comportant une diversité d'ethnies, de langues, de cultures et de religion. ⁹⁸

Les nationalistes ont hérité d'un instrument d'oppression coloniale et raciste, qui avait de manière active, cherché à diviser les colonisés. Les sociétés africaines postcoloniales devaient donc s'atteler à la double tâche de (trans)formation de l'État et de construction de la nation. L'État était perçu comme l'instrument de cette grande transformation. ⁹⁹

La légitimation de l'État doit donc se faire non seulement par le nationalisme, mais également par le développement social que l'État promet d'offrir à sa population. ¹⁰⁰

Troisièmement, Schatzberg indique que l'intervention internationale, et les différences d'opinions qui prévalent à l'époque à cause de la Guerre Froide compliquent les situations et interfèrent avec la recherche des Congolais de leurs propres solutions aux problèmes. ¹⁰¹ D'une part, au moment de l'indépendance, la Belgique a plusieurs intérêts dans et une grande influence

⁹⁵ Otto Quiring, *Between Interventionism and National Sovereignty, Case Study : Democratic Republic of Congo*, Münster : Lit, 2003, p. 26

⁹⁶ E. Newman, " 'Liberal' Peacebuilding Debates", p. 30

⁹⁷ Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'État*. Paris: B. Grasset, 1979, p. 124.

⁹⁸ Adebayo O. Olukoshi et Liisa Laakso, *Challenges to the nation-state in Africa*, Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet; Institute of Development Studies, Univ. of Helsinki, 1996, p. 13

⁹⁹ Abdul Raufu Mustapha, « Repenser la science politique africaniste ». *Bulletin du Codesria*, 2006, no 3-4, p. 5

¹⁰⁰ C. Young, "The African Colonial State and its Political Legacy", p. 59

¹⁰¹ M. Schatzberg, "Beyond Mobutu: Kabila and the Congo", p. 73

dans le Katanga, une des régions les plus riches en ressources minières de la RDC.¹⁰² D'autre part, les États-Unis craignent une propagation des idéaux socialistes dans les pays nouvellement indépendants et jouent d'une grande influence pour maintenir au pouvoir des alliés aux intérêts occidentaux.¹⁰³ Ces deux pays jouent un rôle important dans l'arrière-plan de la scène politique congolaise.

D'ailleurs, une des opérations importantes promues notamment par les Belges et orchestrée par Mobutu est l'assassinat de Patrice Lumumba, Premier ministre, en 1961. La CIA joue également un rôle important dans le complot entourant la mort de l'ancien Premier ministre.¹⁰⁴ Patrice Lumumba, considéré comme un héros de l'indépendance, est un nationaliste congolais dont les idées ne plaisent ni aux anciens colons belges, voulant rester impliqué dans la politique congolaise, ni aux Américains soucieux de la menace communiste qu'il représente.¹⁰⁵ Effectivement, les Belges voulant d'un gouvernement congolais qu'ils peuvent contrôler et qui leur laisse accès à l'exploitation des ressources au Congo ne retrouvent pas ces caractéristiques en la personne de Patrice Lumumba.

Les Belges ont donné le pouvoir à Lumumba et Kasavubu, se sont ensuite employés à fomenté une rébellion contre eux puis sont intervenus pour faire remettre Lumumba sous le contrôle de Tshombe, son ennemi, à Katanga où il fut torturé et assassiné. [...] L'autorité coloniale avait entre autres pour principes la politique qui consiste à 'diviser pour mieux régner', l'exploitation impitoyable des richesses, les violations flagrantes des droits de l'homme et les excès de violence. Les dispositions relatives à l'indépendance ont été formulées davantage pour permettre au pouvoir colonial de maintenir son contrôle sur l'économie que pour bâtir les fondations d'un gouvernement légitime et compétent.¹⁰⁶

¹⁰² O. Quiring, *Between Interventionism and National Sovereignty, Case Study : DRC*, p. 70-86

¹⁰³ Ibid, p. 87 - 120

¹⁰⁴ René Lemarchand (1976). "The CIA in Africa: how central? how intelligent?". *The Journal of Modern African Studies*, 1976, vol. 14, no 03, p. 412-413

¹⁰⁵ Stefaan Marysse, "Regress and war: The case of the DR Congo". *The European journal of development research*, 2003, vol. 15, no 1, p. 78

¹⁰⁶ J.F Ade Ajayi, « La politique de Réparation dans le contexte de la mondialisation » *Cahiers d'études africaines*, 2004, no 1, p. 48

L'ancien premier ministre incarne plutôt la révolution et une volonté de détachement par rapport aux anciens colons. Effectivement,

Patrice Lumumba dénonce sans cesse et veut conjurer avec lucidité la fragmentation de son pays et du continent. Le 22 mars 1959, par exemple, dans son intervention au séminaire international d'Abidjan consacré à l'Unité africaine et l'indépendance nationale, il souligne que les divisions sont alimentées par les puissances coloniales et constituent 'un suicide' pour l'Afrique.¹⁰⁷

En outre, Lumumba est considéré comme un allié des communistes lorsqu'en 1960, après un refus d'intervenir de l'ONU, il demande l'intervention militaire des Russes pour contrer la guerre de récession qui a lieu au Katanga.¹⁰⁸ Avec cette intervention, il règne une crainte de la part des américains que les puissances russes s'installent au Congo. « Les gouvernements occidentaux ont assumé qu'avec le retrait de Lumumba, le danger communiste serait éliminé ».¹⁰⁹ En conséquence, la mort de Lumumba est directement attribué aux Belges par de Witte dans son livre intitulé « L'assassinat de Lumumba ».¹¹⁰ Lors de sa parution en 2000, ce livre fait scandale en Belgique et mène à une enquête parlementaire sur l'implication du gouvernement belge dans cette affaire.¹¹¹ Finalement en 2001, la commission d'enquête conclut que « certains membres du gouvernement belge et d'autres acteurs belges ont une responsabilité morale dans les circonstances qui ont conduit à la mort de Lumumba ».¹¹² Lorsque le rapport est débattu au parlement, le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel, présente « au peuple congolais et à la famille de Patrice Lumumba les 'excuses' de son pays et ses 'profonds et

¹⁰⁷ Bazzan Marco Rampazzo, « Le devenir Afrique de Lumumba, Nkrumah et Sankara. Ou de l'importance de ressasser le passé contre le discours de Dakar ». *Filozofija i društvo*, 2012, vol. 23, no 4, p. 224

¹⁰⁸ O. Quiring, *Between Interventionism and National Sovereignty, Case Study : DRC*, p. 89

¹⁰⁹ Ibid, p. 143

¹¹⁰ Ludo De Witte, *L'assassinat de Lumumba*. KARTHALA Editions, 2000

¹¹¹ Site internet L'Affaire Lumumba, « La commission d'enquête »

¹¹² Daniel Bacquelaire, Ferdy Willems et Marie Thérèse Coenen, « Enquête parlementaire visant à à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci, vol 2 », *Chambre des représentants de Belgique*, 2001, : p 839

*sincères regrets pour la douleur qui leur a été infligée'».*¹¹³ La mort de Lumumba, considéré aujourd'hui comme un héros national est importante car elle a supposément privé le Congo d'un grand dirigeant qui, s'il était resté au pouvoir, aurait peut-être pu mettre fin au cycle d'exploitation existant au Congo.

En bref, après cinq années d'agitations dans le pays, la population et les acteurs internationaux pensent bénéficier d'une accalmie avec l'arrivée de Mobutu. L'indépendance peut donc être considérée comme une période où l'opprimé a voulu renverser la vapeur et changer le cours des choses. Cependant, la volonté des États-Unis et la Belgique influence le cours de l'histoire et favorise le règne de Mobutu. Cet ingérence de la part de ces acteurs internationaux est bénéfique économiquement pour les Belges et permet de maintenir une paix réaliste à l'échelle internationale au dépens du bien-être des populations locales.

Mobutu et après?

En 1965, suite à un coup d'État militaire, et la mort de Lumumba, Joseph Mobutu (qui se rebaptise Mobutu Sese Seko) prend le pouvoir. L'intention du nouveau chef d'État est

marquée par la volonté de rétablir l'autorité étatique dans toute l'étendue du territoire, de créer une organisation d'encadrement de la population, de mettre en place à l'échelon local et régional, un réseau administratif relayant et exécutant les décisions émanant du pouvoir central. Le président Mobutu se donnant l'image du leader incontesté 'guide' éclairé du peuple devenait le facteur d'unification qui allait neutraliser ses antagonismes.¹¹⁴

Après son ascension au pouvoir, il renomme le pays, la monnaie et le fleuve Zaïre. En outre, des initiatives telles que les politiques d'authenticité, obligeant les Zaïrois à n'utiliser que des noms à

¹¹³ Sylvie Berruet, *Mort de Lumumba : Les excuses de la Belgique*, RFI, 2002

¹¹⁴ Ntombolo Mutuala et J. Ziegler, *Troisième république du Zaïre: le round décisif*, p. 21

origine zaïroise, ou encore l'instauration de langues nationales, redonne au peuple zaïrois de leur nationalité et de leur pays.¹¹⁵ Sur l'échelle nationale, une unité et l'intégrité territoriale sont observés.¹¹⁶ Cependant, on assiste très vite à un culte de la personnalisation chez Mobutu et une personnalisation du pouvoir.¹¹⁷

Avec l'héritage des institutions belges, Mobutu et son gouvernement instaure une relation clientéliste en achetant la loyauté des politiciens et de tous ceux qui auraient la capacité de légitimer son pouvoir auprès de la population et de lui permettre de s'y maintenir. En effet, « la diversité sociale du [Zaïre], son étendue territoriale, et l'échec des autorités coloniales d'intégrer l'entièreté des élites indigènes dans l'appareil d'État a laissé les dirigeants indépendantistes sans mécanismes pour limiter le patronage dans l'exercice de leur autorité. ».¹¹⁸

'La relation clientéliste' instaurée pour fournir aux détenteurs de l'autorité le support de fidèles insérés dans des filières verticales de rapport interindividuels, elle était devenue, au Zaïre, dans les faits instrument de liaison descendant en cascade du sommet de la pyramide politique vers le bas de la hiérarchie sociale.¹¹⁹

Avec une économie zaïroise prospère, ce système bénéficie à tout le monde, car il parvient jusqu'au plus bas de l'échelle sociale. Et « tant que les moyens matériels sont suffisants pour sous-tendre cet ensemble d'interliaisons, l'hégémonie du chef est concertée ».¹²⁰ En outre, l'aspect social, l'unité et le développement faisant partie du « contrat social » sur lequel se sont

¹¹⁵ J-L.P Ikambana, *Mobutu's totalitarian political system: an Afrocentric analysis*, p. 25

¹¹⁶ Ibid, p. 37 et M. Schatzberg, "Beyond Mobutu: Kabila and the Congo", p.74

¹¹⁷ M. Schatzberg, "Beyond Mobutu: Kabila and the Congo", p.74

¹¹⁸ W. Reno, "Congo: From state collapse to 'absolutism', to state failure", p. 49

¹¹⁹ Ntombolo Mutuala et J. Ziegler, *Troisième république du Zaïre: le round décisif*, p 47

¹²⁰ Ibid, p 50

fondés les États indépendants africains,¹²¹ la relation clientéliste est un moyen de légitimer l'État et de maintenir l'unité.

La popularité de Mobutu croît ainsi que le nombre de personnes voulant bénéficier de l'État.¹²² Le Zaïre est prospère, il contracte des prêts pour des projets à grande envergure et les investissements se font avec comme garantie les ressources minières abondantes du pays.¹²³ En 1970, Mobutu, toujours très populaire, crée son parti politique le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), qui devient par la suite parti unique et Parti-État auquel toute la population doit adhérer.¹²⁴

Cependant, très vite la situation se détériore. En effet, la chute du prix du cuivre dans les années 1973-1974, ainsi que les politiques de Zaïrianisation (nationalisation) affaiblissent considérablement l'économie du pays et réduisent les ressources disponibles de l'État.¹²⁵ Le Fond Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale (BM), qui étaient auparavant présents en arrière-plan dans l'économie zaïroise reprennent les choses en mains. Cette reprise ne se fait pas sans contestations car la refonte des structures économique et les mesures d'austérités que veulent imposer les organismes financiers internationaux vont à l'encontre du système clientéliste en place.¹²⁶ Cependant, « sous l'impulsion du dogme du 'libéralisme contrôlé' [...] on assiste à l'effondrement de l'État-providence des années soixante et soixante-dix ».¹²⁷

¹²¹ A.O. Olukoshi et L. Laakso, *Challenges to the nation-state in Africa*, p. 9

¹²² J.F. Clark, "The nature and evolution of the state in Zaïre", p. 8

¹²³ O. Quiring, *Between Interventionism and National Sovereignty, Case Study : DRC*, p. 158 – 165 ; Comité d'annulation de la dette au tiers-monde (CADTM) : 16 - 28

¹²⁴ J-L.P Ikambana, *Mobutu's totalitarian political system: an Afrocentric analysis*, p 31

¹²⁵ Ibid, p. 33

¹²⁶ Jean-Claude Willame *L'automne d'un despotisme: pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt*. KARTHALA Editions, 1992, p. 88

¹²⁷ Ibid, p. 92

L'agonie de l'État zaïrois mis à genoux par les bailleurs de fonds était cependant évidente depuis plusieurs années déjà. La fin des années quatre-vingt est en effet marquée par une contraction drastique des interventions d'un État naguère généreux dans sa sphère d'autorité traditionnelle. Paradoxalement, cet État en tant que haut lieu de ponction patrimoniale est réduit à une peau de chagrin [...] Il n'est plus qu'un 'État minimum' d'où il n'y a désormais plus grand-chose à tirer.¹²⁸

Cependant comme l'explique Callaghy, les instances financières et les grandes puissances peuvent avoir la volonté d'influencer les politiques nationales, cependant, ce sont les hommes politiques et l'entourage de Mobutu qui manipulent les fonds et qui développent des rouages pour continuer à s'enrichir sans mettre en œuvre les changements demandés.¹²⁹ Vers la fin des années 1980, l'amenuisement des aides extérieures ainsi que le déclin de l'économie font en sorte que l'État devient incapable d'offrir les services publics de base, de payer ses fonctionnaires et ses militaires et l'élite ne peut plus se servir dans les poches de ce dernier.¹³⁰

Dès lors, dans ce régime ce sont l'informel,

l'ambivalence, l'arbitraire, l'imprévisible qui prédominent. Ceux sont, non seulement le paysan, le petit fonctionnaire ou le citadin qui doivent 'vivre avec' lui, mais aussi, et peut-être surtout, ceux du 'haut', ceux qui se trouvent au sommet des instruments du pouvoir.¹³¹

La classe politique dirigeante au Zaïre, que Callaghy appelle « l'aristocratie » manifeste très peu d'intérêt au bien-être collectif et la société; toutefois, elle comprend très bien l'importance du soutien public pour rester au pouvoir.¹³² De ce fait, lorsque les ressources sont abondantes, l'aristocratie peut les distribuer à ses sujets et participer au bien-être social. Cependant, lorsque

¹²⁸ Jean-Claude Willame *L'automne d'un despotisme: pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt.*, p. 92

¹²⁹ Thomas Callaghy M. "External actors and the relative autonomy of the political aristocracy in Zaïre". *Journal of Commonwealth & Comparative Politics*, 1983, vol. 21, no 3, p. 74-76 et 79

¹³⁰ Programme des Nations Unies pour le développement, « Conflits armés en République Démocratique du Congo : Le rôle des facteurs économiques et leçons pour la reconstruction », *Programme des Nations Unies pour le Développement, Kinshasa, République Démocratique du Congo*, 2004, p. 29-30

¹³¹ J-C Willame, *L'automne d'un despotisme: pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt*, p. 59

¹³² T. Callaghy M. "External actors and the relative autonomy of the political aristocracy in Zaïre", p. 67-71

ces dernières s'amenuisent, elles sont plus centralisées, et les fonds destinés au programme de développement ne reçoivent que les restants après que l'aristocratie se soit servie.¹³³ Subséquemment, l'aristocratie fait tout pour continuer à s'enrichir, sans pour autant redistribuer les ressources à la société, qui abandonnée à propre son sort, crée ses réseaux informels pour s'en sortir ou bénéficier également des ressources.¹³⁴

Il est important de souligner que pendant la Guerre Froide, Mobutu est supporté par certaines puissances occidentales, car il a une importance stratégique dans la sécurité internationale, notamment contre la puissance soviétique, dans la région d'Afrique centrale.¹³⁵ Mobutu a su se rendre indispensable et crée sa légitimité aux yeux des puissances mondiales principalement en démontrant l'importance « politico stratégique et économique » du Zaïre, mais aussi ses valeurs « anti-communisme (ou anti-soviétisme dans le cas de la Chine) ».¹³⁶ Marriage explique que la gouvernance de Mobutu est façonnée par une demande internationale et non nationale.¹³⁷

La mauvaise gestion de Mobutu s'alignait avec les impératifs de sécurité et de développement des donateurs des puissances occidentales à l'époque. Mobutu irritait les donateurs, mais ses comportements étaient le produit de leurs priorités sécuritaires dans lesquelles il a joué son rôle.¹³⁸

Avec la chute du mur de Berlin, un nouvel ordre mondial se crée dans lequel le libéralisme prend de l'envergure et il n'y a plus de raisons pour l'Occident de supporter Mobutu.¹³⁹ En effet, « des relations amicales avec un dictateur, qui a la réputation de mépriser les droits de l'homme,

¹³³ T. Callaghy M. "External actors and the relative autonomy of the political aristocracy in Zaire", p. 68

¹³⁴ W. Reno, "Congo: From state collapse to 'absolutism', to state failure", p. 51-52

¹³⁵ Zoë Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*. Routledge, 2013, p. 21

¹³⁶ T. Callaghy, "External actors and the relative autonomy of the political aristocracy in Zaire", p. 63

¹³⁷ Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 23

¹³⁸ Ibid, p.122

¹³⁹ M. Schatzberg, "Beyond Mobutu: Kabila and the Congo", p.74

peuvent être nuisible pour tout gouvernement occidental ». ¹⁴⁰ De ce fait, les aides et le support à Mobutu sont interrompus au début des années 1990, ses relations avec les bailleurs de fonds internationaux et les dirigeants occidentaux ne sont plus ce qu'elles étaient auparavant. ¹⁴¹ Pour cause,

[I]l'État zaïrois n'est plus un grand 'dispensateur' de salaires. Les grèves et les mécontentements des fonctionnaires, étudiants, enseignants, qui se développent à partir de 1988, traduisent sans aucun doute le fait que les couches urbaines, principales bénéficiaires du patrimonialisme d'État, ont été durement touchées; ils forment d'ailleurs la toile de fond des changements politiques de dernière heure auxquels le régime a été finalement acculé. ¹⁴²

Les pressions internationales et nationales de démocratisation sont grandissantes et le 24 avril 1990, le président Mobutu proclame l'instauration d'un régime multipartite. ¹⁴³ La démocratisation du Zaïre est une illusion ou une mascarade de Mobutu pour s'accrocher au pouvoir le plus longtemps possible. La conférence nationale, exercice promu par Mobutu comme outil qui restaurerait un dialogue entre la population et le gouvernement, ¹⁴⁴ « consistait essentiellement en l'adoption des textes juridiques qui rendraient possible l'instauration de la Troisième République » et la tenue d'élection pour inaugurer cette dernière. ¹⁴⁵ Cependant, les élections n'ont jamais lieu, « Mobutu et ses conseillers ont veillé à minoriser les véritables partis d'opposition en créant une multitude de formations factices [...] ces petits partis hétéroclites ont été chargés d'entretenir la confusion et de faire la claque lors des séances de la conférence nationale ». ¹⁴⁶ Les mécontentements de la population et des militaires dus à la situation

¹⁴⁰ Quiring, *Between Interventionism and National Sovereignty, Case Study : DRC*, p. 179

¹⁴¹ *Ibid*, p. 174 - 184

¹⁴² J-C Willame, *L'automne d'un despotisme: pouvoir ...*, p. 93

¹⁴³ Ntombolo Mutuala et J. Ziegler, *Troisième république du Zaïre: le round décisif*, p: 65

¹⁴⁴ Colette Braeckman, *Le dinosaure: le Zaïre de Mobutu*. Fayard, 1992, p. 353-357

¹⁴⁵ Erik Kennes, « Du Zaïre à la RD du Congo: la vieille termitière terrassée par le vent de la savane », *Afrika Focus*, 1997, vol. 13, p. 49

¹⁴⁶ C.Braeckman, *Le dinosaure: le Zaïre de Mobutu*, p. 351

chaotique politique et économique du pays se font sentir notamment par les pillages à Kinshasa et dans d'autres grandes villes du pays.¹⁴⁷

En 1996, les intérêts internationaux et régionaux convergent avec volonté de la population de se débarrasser de Mobutu.¹⁴⁸ Supporté par les armées rwandaises et ougandaises, Laurent Désiré Kabila entame une guerre de libéralisation du Zaïre. Mobutu perd le contrôle de son armée impayée du fait du manque de ressource de l'État. En 1997, Mobutu n'a plus le contrôle du territoire et est vulnérable aux invasions étrangères.¹⁴⁹ Dès lors, sans aucune difficulté Kabila supplante l'armée de Mobutu en 1997 et est accueilli à bras ouverts par la population qui espère le changement et un vent nouveau¹⁵⁰. Kabila en profite également pour rebaptiser le pays en République Démocratique du Congo.

Ce survol historique nous permet de conclure que la paix en RDC a toujours été une paix négative où, par intervalle, la violence physique était absente mais où la violence a été ancrée par une culture et une structure d'exploitation de la population. Le cheminement vers une paix positive a commencé avec l'indépendance en 1960, mais n'a jamais été atteint.

La différence entre la paix négative et la paix positive est que la première est une absence de violence physique tandis que la seconde est une paix durable qui est instaurée dans les institutions et qui permet aux individus de se développer au maximum de leurs capacités. Pourtant entre 1986 et 1987 au Zaïre, les dépenses publiques en santé et éducation étaient équivalentes à zéro ([Annexe 3](#)). Dans ces conditions, il est certain que les besoins de base tels que décrit par Galtung ne peuvent être comblés et une violence structurelle est imposée à la

¹⁴⁷ Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 22

¹⁴⁸ Ibid, p. 41

¹⁴⁹ S. Marysse, "Regress and war: The case of the DR Congo", p.83

¹⁵⁰ Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 42 - 51

population par un manque de gestion des fonds du pays, car ces derniers sont redistribués à l'élite entourant le chef de l'État. Depuis les années 1980, l'indice de développement humain en RDC n'a été qu'en très faible croissance en RDC et ce même en comparaison avec d'autres pays d'Afrique subsaharienne ([Annexe 4](#)). Ainsi, la population par manque d'éducation ne peut parvenir à la conscientisation et par défaut d'infrastructures ne peut se mobiliser pour agir contre l'oppression. La conscientisation et la mobilisation sont les deux conditions citées par Galtung pour lutter contre l'exploitation.

Ntombolo Mutuala explique que le pouvoir est fondé sur un équilibre entre la force du gouvernement et le consentement de la population que le gouvernement dirige.¹⁵¹ Il continue en soulignant que dans une société démocratique, il existe un contrat social dans lequel la population consent à se faire diriger par un gouvernement en retour de promesses faites par ce dernier et si le gouvernement failli à ses promesses; il se fait remplacer notamment par le biais d'élections.¹⁵² Néanmoins, dans une autocratie, « le niveau de force et de coercition est augmenté ce qui permet de maintenir le pouvoir mais de régner par la force ».¹⁵³ La population apeurée est donc livrée à elle-même et prisonnière d'un système qui la brime et manque à ses promesses de manières successives.¹⁵⁴

Il est clair que c'est la prépondérance de la problématique militariste comme dynamique d'organisation du pouvoir, depuis la formation du pays à ce jour, qui fait que l'instabilité soit sa forme d'existence. Il est clair aussi que l'élément d'interventionnisme extérieur, obligeant tout régime en place d'être plus responsable devant les puissances extérieures que devant le peuple congolais qu'il est censé servir ouvertement, bloque ou frustre le processus de légitimation du pouvoir. Et c'est dans ce contexte difficile que les formes, les orientations, les styles et l'absence de leadership se sont forgés.¹⁵⁵

¹⁵¹ Ntombolo Mutuala et J. Ziegler, *Troisième république du Zaïre: le round décisif*, p: 53-58

¹⁵² Ibid

¹⁵³ Ibid

¹⁵⁴ C. Braeckman, *Le dinosaure: le Zaïre de Mobutu*, p. 31-133

¹⁵⁵ E. Wamba dia Wamba, *Le leadership et la stabilité politique en république démocratique du Congo*, p4

Ceci est vrai autant avant l'indépendance qu'après pendant le règne de Mobutu, « en réalité, la paix que Mobutu a proposée à son peuple a été fondée sur la peur, la vengeance, la répression de toute opposition, non violente ou armée. Durant un quart de siècle, la population zaïroise a été enserrée dans les mailles des forces de sécurité ». ¹⁵⁶ Donc comme ces prédécesseurs, Léopold II et l'État colonial, Mobutu a perpétré les structures violentes en maintenant un système d'exploitation extrayant les richesses au pays et à la population. Pour paraphraser Clark, bien que tous les États soient considérés comme 'extractifs' car ils taxent les activités économiques, l'état zaïrois a pratiqué l'extraction comme une fin pour son propre profit, plutôt que pour fournir des biens publics à sa population. ¹⁵⁷ C'est donc ce que Ikambana décrit comme un crime commis par l'État où des

dommages illégaux ou organisés légalement sont infligés au peuple par leur gouvernement ou des gouvernements d'autres. Ces dommages sont des actes commis par l'État, qui, même s'ils ne sont pas définis comme criminels, résultent à des conséquences sociales néfastes. ¹⁵⁸

Ce système inflige une violence structurelle à la population. En plus, bien que Mobutu ait temporisé les élans sécessionnistes ou encore révolutionnaires existants depuis la décolonisation, le problème n'a jamais été réglé en profondeur. De ce fait, « la résistance n'a jamais complètement cessé ». ¹⁵⁹ La fragmentation de la population est donc un autre facteur qui a joué un rôle d'envergure contre la mobilisation de la population pour mettre fin à l'exploitation.

¹⁵⁶ Ibid, p. 49

¹⁵⁷ J. F. Clark, "The nature and evolution of the state in Zaire", p. 3

¹⁵⁸ J-L.P Ikambana, *Mobutu's totalitarian political system: an Afrocentric analysis*, p 5

¹⁵⁹ C.Braeckman, *Le dinosaure: le Zaïre de Mobutu*, p 49

LE RÔLE DES RESSOURCES DANS LE CONFLIT

La discussion sur la paix en RDC ne peut se faire sans brièvement discuter du rôle important des ressources dans le conflit et la récurrence de la violence. La présence des ressources minières et agraires est un facteur important dans la répétition de la violence directe et culturelle en RDC. La première permet aux groupes rebelles de s'autofinancer et la seconde légitime leur présence en invoquant la protection des différents groupes ethniques et de leurs terres.

Les ressources minières

La RDC regorge d'une multitude de ressources naturelles qui sont principalement situées à l'Est du pays ou se situent également la plupart les groupes rebelles ([Voir Annexe 5](#)). Les minerais qui se retrouvent en RDC ont une valeur particulière dans le monde contemporain, car ils sont utilisés dans l'industrie électronique notamment dans la fabrication de téléphones et d'ordinateurs portables, mais aussi dans les bijoux.¹⁶⁰ Parmi ces minerais, on retrouve « la cassitérite (minerai d'étain), le coltan (minerai qui permet d'obtenir un métal rare, le tantale), le wolframite (minerai de tungstène) et l'or ». ¹⁶¹ L'uranium est également une ressource minière que l'on retrouve en RDC, « pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'uranium dans la bombe atomique larguée sur Hiroshima provenait d'une mine au sud-est du Congo ». ¹⁶² Sans oublier le diamant qu'on retrouve également en RDC.

L'existence de ressources en RDC joue un rôle important dans le cycle de la violence et le maintien d'un système d'exploitation. En effet, le système de prédation et d'exploitation survit

¹⁶⁰ Nicolas Cook, "Conflict Minerals in Central Africa : U.S and international Responses", dans *Conflict Minerals : International Response and Sec disclosure rule*, New York : Nova Scotia Publisher, 2013, p 6 – 7;

¹⁶¹ Site internet Global Witness, *Minerais du conflit*

¹⁶² Dan Snow, *DRC cursed by its natural wealth*, BBC, octobre 2013

notamment du fait de la présence de ses richesses et parce que certains en bénéficient. Dans le cercle vicieux de la violence, on peut comprendre que les opprimés veuillent à leur tour profiter du système pour améliorer leur condition de vie et n'ayant aucune autre alternative appliquent celle-ci pour parvenir à leur fin. Ces conditions font donc en sorte que les violences directes, structurelle et culturelle sont chacune exacerbées par la présence de ressources et mènent à plus de difficulté à atteindre une paix négative, mais également positive. La présence de ressources a permis de perpétrer la violence et est dans les conditions politiques et économiques de la RDC est un obstacle à une paix durable. En effet, selon la théorie de Collier, un pays à revenu faible, avec une croissance économique stagnante ou faible qui possède des ressources minières a de fortes chances de conflit récurrent.¹⁶³ Je cite :

l'exportation de minerais accroît dans un territoire donné le risque de guerre de quatre manières : le financement des rebelles et des armes, l'aggravation de la corruption de l'administration, la hausse des incitations à la sécession/balkanisation et l'augmentation de la sensibilité de la population aux chocs exogènes.¹⁶⁴

La RDC n'échappe pas à cette assertion. Les ressources naturelles sont une source de financement et même de motivation du conflit.¹⁶⁵ Les minerais présents sur les territoires en guerre dans l'est de la RDC, où pullulent d'innombrables groupes armés sont désignés comme des minerais du conflit ('conflict minerals'), car les groupes armés les utilisent pour financer les rébellions.¹⁶⁶ En effet, le chaos qui règne en RDC vers le début des années 1990 permet la prolifération de groupes rebelles qui n'ont aucune autre alternative économique et utilisent la

¹⁶³ Paul Collier, *The bottom billion: why the poorest countries are failing and what can be done about it*, New York: Oxford University Press, 2007, p. 19 - 21

¹⁶⁴ Collier et Al. (2003) cité par Pierre Jacquemot « Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC) ». *Hérodote*, 2009, no 3, p.39

¹⁶⁵ P. Collier, *The bottom billion: why the poorest countries are failing and what can be done about it*, p. 21

¹⁶⁶ N. Cook, "Conflict Minerals in Central Africa : U.S and international Responses", p.3

violence pour obtenir de l'argent, le pouvoir politique et surtout le contrôle des ressources.¹⁶⁷ Malgré les efforts fournis pour mettre en place des processus en vue de réguler le marché des minerais issus de zones en conflit, il reste un domaine lucratif pour les groupes rebelles qui;¹⁶⁸ grâce aux bénéfices tirés peuvent acquérir des armes, du matériel militaire auprès de pays tiers fabricants et fournisseurs d'armes de guerre, et ce malgré l'embargo sur les armes.¹⁶⁹

C'est dans ces circonstances qu'en 1996, le Rwanda et l'Ouganda, soutenu par des puissances occidentales, se joignent à Laurent Désiré Kabila à la tête de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), pour se débarrasser d'un ennemi en commun, le président Mobutu.¹⁷⁰ Le Rwanda et l'Ouganda, pendant l'ère de Mobutu, avaient vu s'accroître dans le pays voisin des menaces à leur sécurité nationale.¹⁷¹ Au lendemain de la prise de pouvoir par l'AFDL, face à l'hostilité de la population congolaise envers les troupes rwandaises et ougandaises, l'alliance s'affaiblit et Monsieur Kabila est poussé à se défaire de ses alliés. Ce qui a comme conséquence, le déclenchement de la guerre de 1998.¹⁷² Bien qu'il soit difficile de prouver que le motif initial du Rwanda était l'exploitation des ressources congolaises, une fois sur le terrain, les troupes rwandaises ont bénéficié des opportunités sur place et une partie du profit généré de ces activités lucratives a été acheminée dans le budget de l'État rwandais.¹⁷³ Si les troupes rwandaises et ougandaises ce sont officiellement retirées du Congo dans les années 2002, la présence de ces deux pays est cependant toujours palpable dans l'Est du pays où elles

¹⁶⁷ Fiel Bafilemba et Timo Mueller, "The Networks of Eastern Congo's Two Most Powerful Armed Actors" *The Enough Project*, 2013, p.1

¹⁶⁸ Site internet Source Intelligence, « What are Conflict Minerals? »

¹⁶⁹ P. Jacquemot « Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC) », p. 50

¹⁷⁰ Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 42

¹⁷¹ Stein Sundstøl Eriksen, "The Congo war and the prospects for state formation: Rwanda and Uganda compared", *Third World Quarterly*, 2005, vol. 26, no 7, p. 1108; voir aussi Gérard Prunier, « L'Ouganda et les guerres congolaises ». *Politique africaine*, 1999, no 3, p. 45

¹⁷² Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 51

¹⁷³ S.S. Eriksen, "The Congo war and the prospects for state formation: Rwanda and Uganda compared", p. 1102

soutiennent les groupes rebelles toujours dans le but de conserver les avantages financiers tirés de l'exploitation des ressources. Dans un rapport récent au Conseil de sécurité, le groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC écrit que le Rwanda continue de supporter un des plus grands groupes rebelles en RDC, le M23 :

le Groupe d'experts a établi que le M23 a continué à recevoir un appui en provenance du Rwanda, le plus fréquemment sous la forme d'activités de recrutement, ainsi qu'il est indiqué plus haut, et d'approvisionnement en armes et munitions, en particulier au cours des périodes de combat. Le M23 a également reçu des renforts directs de soldats rwandais en août. Au cours des combats en octobre, des chars rwandais ont tiré en direction de la République démocratique du Congo, à l'appui du M23.¹⁷⁴

Officiellement, le M23 a été défait le 5 novembre 2013 par une opération conjointe entre la MONUC et l'armée congolaise. Néanmoins, à l'écriture de son rapport en janvier 2014, le groupe d'experts indique que le recrutement continue à se faire au Rwanda.¹⁷⁵ Les preuves que le Rwanda et l'Ouganda ont bénéficié de l'exploitation illicite des ressources naturelles congolaises sont indéniables.¹⁷⁶ Leur présence dans l'Est du pays a permis de nourrir et de perpétrer le conflit et la violence en RDC.

Les ressources minières sont en général celles auxquelles il est fait référence lorsqu'on discute du conflit en RDC. Nous tenons à discuter également de ressources dont il est moins souvent débattu dans la littérature, les ressources agraires. Nous soutenons que ces dernières jouent aussi un rôle prépondérant dans le conflit et dans la dynamique de guerre entre notamment le Rwanda et la RDC.

¹⁷⁴ Lettre datée du 22 janvier 2014, S/2014/42 par. 28

¹⁷⁵ Ibid

¹⁷⁶ G. Prunier, "The Economic Dimensions of Conflict in the Region", dans *Security Dynamics in Africa's Great Lakes Region*, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2006; voir aussi S.S. Eriksen, "The Congo war and the prospects for state formation: Rwanda and Uganda compared", p. 1108

Les ressources agraires

Les mouvements des populations entre le Rwanda et la RDC ont toujours existé; dans le passé ce mouvement n'avait posé aucun problème.¹⁷⁷ Jacquemot explique que les populations provenant du Rwanda s'installaient dans la région du Kivu pour travailler dans les domaines de l'agriculture et l'élevage.¹⁷⁸ « La culture des Kivus offrait une grande latitude en matière de cession de terres aux immigrants »¹⁷⁹. Néanmoins, au fil du temps, le nombre de Rwandais au Kivu augmente. Dans les années 1930, les colons belges transfèrent un grand nombre de Rwandais dans les Kivus,¹⁸⁰ et leurs offrent plusieurs postes d'importance.¹⁸¹ La population provenant du Rwanda s'accroît davantage après les révolutions d'indépendance dans les années 1960-70.¹⁸² La dernière vague de migration après le génocide rwandais crée des pressions et des tensions sur l'obtention de terres¹⁸³ et envenime la situation entre les Congolais natifs et les immigrants rwandais des différentes générations. En plus d'être agraires, les tensions sont également politiques. Par ailleurs, il sied de signaler que les tensions entre le Rwanda et la RDC ne sont pas uniquement agraires, mais également politiques, car Mobutu dans sa stratégie politique nomme les Rwandais d'origine dans les postes politiques de haut rang, leur octroyant le droit et le privilège d'accaparer des espaces fonciers.¹⁸⁴ Ce qui est perçu comme une injustice par les populations autochtones,¹⁸⁵ car selon la tradition, qui a été notamment exacerbée par les colons et les régimes patrimoniaux, la terre appartient à la tribu et donc aux natifs de la terre; ce

¹⁷⁷ Lars-Christopher Huening "Making use of the past: the Rwandophone question and the 'Balkanisation of the Congo'". *Review of African Political Economy*, 2013, vol. 40, no 135, p. 18

¹⁷⁸ P. Jacquemot « Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC) » p. 45

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ S. Autesserre, *The Trouble with the Congo: Local violence and the failure of international Peacebuilding*. Cambridge University Press, p. 134

¹⁸² Ibid.

¹⁸³ Ibid, p. 141

¹⁸⁴ Gauthier de Villers, « La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa » *Afrique contemporaine*, 2006, no 3, p. 57

¹⁸⁵ S. Autesserre, *The Trouble with the Congo: Local violence and the failure of international Peacebuilding*, p. 130

droit de propriété étant inaliénable.¹⁸⁶ En 1993, des affrontements ont lieu dans le Nord Kivu entre les autochtones et les immigrants d'origine rwandaise.¹⁸⁷ Ce conflit local survient avant l'arrivée abondante de Rwandais après le génocide et devient un conflit régional impliquant le Nord Kivu, le Sud Kivu et le Rwanda.¹⁸⁸ La région du Kivu comme le dit Huening est dans un engrenage où la population autochtone a peur de se faire envahir et la minorité rwandaise craint une exclusion politique, économique et une persécution ethnique.¹⁸⁹ Ces tensions sont manipulées et exacerbées par les élites locales et régionales manipulant ce sentiment de rejet et de crainte envers l'autre, l'étranger.¹⁹⁰ En effet, une différenciation entre les natifs du pays nommés « autochtones » et les habitants de la région parlant rwandais « Banyarwandas » ou « Rwandophones » se crée et ce sans distinction des Hutus/Tutsis ou encore ceux qui sont arrivés bien avant.¹⁹¹ Tout comme au Rwanda¹⁹², les élites utilisent les rumeurs¹⁹³ et les médias¹⁹⁴ pour manipuler les perceptions des populations et leur faire peur en jouant sur leur crainte de l'autre pour maintenir et alimenter la haine envers ce dernier. En exacerbant la peur de l'autre qui mène à la haine, l'usage de la violence physique et structurelle est légitime pour se protéger d'autrui créant ainsi une fragmentation profonde de la population. Effectivement, les Congolais veulent se défendre d'une invasion, tandis que les Rwandais minoritaires craignent d'être exclus de la sphère politique et économique de leur terre d'accueil. Cette tension est imbriquée et normalisée dans la société, créant ainsi une culture de violence qui justifie la

¹⁸⁶ Pauline Peters, Conflicts over land and threats to customary tenure in Africa ». *African Affairs*, Vol. 112, no 449, p. 546

¹⁸⁷ L-C Huening, "Making use of the past: the Rwandophone question and the 'Balkanisation of the Congo'", p. 22

¹⁸⁸ G. de Villers, « La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa », p. 60

¹⁸⁹ L-C Huening, "Making use of the past: the Rwandophone question and the 'Balkanisation of the Congo'"

¹⁹⁰ S. Autesserre, "Hobbes and the Congo: frames, local violence, and international intervention". *International Organization*, 2009, vol. 63, no 02, p. 256

¹⁹¹ L-C Huening, "Making use of the past: the Rwandophone question and the 'Balkanisation of the Congo'", p. 18

¹⁹² Helen Hintjens, "Explaining the 1994 genocide in Rwanda". *The Journal of Modern African Studies*, 1999, vol. 37, no 02, p. 241-286

¹⁹³ Stephen Jackson « 'Nos richesses sont pillées!' Économies de guerre et rumeurs de crime au Kivu ». *Politique africaine*, 2001, no 4, p. 117-135.

¹⁹⁴ L-C Huening, "Making use of the past: the Rwandophone question and the 'Balkanisation of the Congo'"

présence des groupes rebelles supposés assurer la *protection* de la population contre la menace de l'autre, cette tâche n'étant pas accomplie par l'État.

Certains observateurs alertent sur le fait que les communautés tutsi du Kivu resteront un terreau fertile pour de futures rebellions tant qu'une place plus grande ne leur sera pas accordée dans la vie sociale et politique du pays et que les questions de territoire et de citoyenneté qui se posent depuis longtemps ne seront pas résolues.¹⁹⁵

Ce conflit est d'autant plus complexe car en fournissant des armes aux populations d'origine rwandaise vivant en RDC, le Rwanda aider à perpétuer le cycle de la violence. De leur part, les élites congolaises continuent de promouvoir un sentiment de peur de l'invasion chez la population congolaise, les poussant ainsi à isoler les populations rwandaises vivant en RDC. Les ressources agraires sont donc une autre facette de la violence qui règne en RDC, leur convoitise ou leur protection perpétue un cycle de violence dans le pays.

Ainsi ce survol de l'histoire et de la convoitise des ressources en RDC nous permet de déterminer que la paix qui règne en RDC est partiellement négative, il s'agit d'un phénomène précaire car il persiste des conflits dans l'Est du pays motivé notamment pas la présence des ressources minières et agraires. En outre, le pays n'a jamais connu de paix durable car depuis sa création des violences physiques, structurelles et culturelles ont été perpétuées dans le pays. Ceci souligne l'importance lorsqu'on parle de paix durable en RDC d'analyser la profondeur de la violence qui est établie dans le pays. Avec cette analyse, nous avons également établi que l'influence des approches dominantes à la paix pendant la guerre froide et après n'ont pas toujours préconisé le développement d'une paix durable en RDC.

¹⁹⁵ IRIN, *Analyse: Étendre la paix en RDC après la défaite du M23*

Il y maintenant lieu de se questionner sur la situation actuelle de la paix en RDC où on retrouve une des plus grandes missions de consolidation de la paix de l'ONU. Pourtant, malgré les initiatives pour parvenir à une paix durable, les tensions sécuritaires continuent de se faire sentir, les infrastructures sont presque inexistantes et la pauvreté est toujours présente. Ainsi dans la prochaine section, nous établissons que la mission de consolidation de la paix en RDC a manqué de prendre en considération dans ses stratégies pour mener à la paix certains facteurs importants qui ont trait à la violence en RDC. Il est certain que d'autres facteurs tels que la volonté des dirigeants ou les infrastructures disponibles lors de la mise en œuvre de la mission ont également influencé les résultats mitigés de l'opération. Cependant, cette discussion ne s'inscrit pas dans le cadre de ce travail mais est un facteur à envisager dans la lecture de cette analyse.

LA MISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX EN RDC

La mission de l'ONU en RDC (MONUC)¹⁹⁶ est un exemple de taille de cette nouvelle façon, par le biais de missions de l'ONU, de réformer un pays au complet et tenter de mettre en œuvre une paix durable. La « configuration internationale de portage du processus de paix [en RDC] se compose de l'ONU et de ses innombrables agences, des institutions financières internationales, de certains États européens et africains, des bailleurs institutionnels, de la Cour Pénale Internationale et des grandes organisations non gouvernementales (ONG) internationales »¹⁹⁷. La RDC est donc depuis le début des années 2000, un chantier dans lequel on essaye de mettre fin aux violences physiques à l'Est du pays, mais aussi où les domaines politique, économique et sécuritaire sont en réforme et en remodelage dans un but ultime de créer une paix durable par le biais d'une démocratie libérale et un État fort.

¹⁹⁶ La MONUC devient la mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) en 2010

¹⁹⁷ T. Vircoulon, « Réformer le "peace-making" en République démocratique du Congo: Quand les processus de paix deviennent des systèmes d'action internationaux », *Notes de l'Ifri, Programme Afrique Subsaharienne*, 2009: p 6

La mission de l'ONU en RDC

En 1998, la Communauté de développement d'Afrique australe (*Southern African Development Community ou SADC*) et l'Union Africaine sont dès le début des hostilités en RDC des acteurs importants dans la médiation du conflit. Leurs efforts mènent en 1999 à la signature d'un accord de cessez-le-feu entre les belligérants (signé à Lusaka, Zambie).¹⁹⁸ Cependant, bien que leurs rôles dans la médiation politique soit indéniable, l'appui de l'ONU est nécessaire dans la logistique et la capacité pour mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu.¹⁹⁹ C'est dans cet ordre d'idée que l'accord signé à Lusaka en 1999 précise le besoin du déploiement des troupes de l'ONU dans la région. Suite à cette demande, le conseil de sécurité de l'ONU, crée la même année, la mission des Nations unies en RDC (MONUC).²⁰⁰ Bien que la demande dans l'accord de Lusaka précise la nécessité de forces armées de l'ONU pour traquer les rebelles,²⁰¹ le conseil de sécurité déploie 90 observateurs de l'ONU dont le rôle principal est celui de vérifier l'application du cessez-le-feu, superviser le retrait des troupes étrangères et assister au rapatriement et désarmement volontaire des milices étrangères.²⁰² L'accord de cessez-le-feu n'est pas un succès et les hostilités continuent en RDC.²⁰³ La MONUC n'a pas quitté la RDC depuis 1999. Au fil des années, son rôle et son mandat ont grandement évolué pour s'adapter aux exigences du terrain et aux besoins sécuritaires du pays, du continent et du monde. Pourtant, malgré la présence la MONUC, la situation en RDC reste tendue. En janvier 2001, Laurent-Désiré Kabila, perçu comme celui mettant un frein à la mise en œuvre de l'accord de Lusaka, est

¹⁹⁸ Véronique Parqué, « Le rôle de la communauté internationale dans le conflit en République Démocratique du Congo », dans *L'Afrique des Grands Lacs annuaire 1999-2000*, Paris : L'Harmattan, 2000, p. 5 - 17

¹⁹⁹ J. Coulon et M. Liégeois, « Qu'est-il advenu du maintien de la paix ? L'avenir d'une tradition », p 25

²⁰⁰ Résolution 1279 du conseil de sécurité, 1999 : par. 4

²⁰¹ Accord de Lusaka, 1999 : par 11.a

²⁰² Résolution 1258 du conseil de sécurité, 1999 : par 8

²⁰³ S. Autesserre, *The Trouble with the Congo: Local violence and the failure of international Peacebuilding*, p. 49

assassiné.²⁰⁴ Son fils Joseph Kabila, à son ascension au pouvoir est accueilli à bras ouverts, car il démontre d'une volonté de collaborer avec les autres belligérants et de mettre en œuvre l'accord de Lusaka et de faire avancer le dialogue intercongolais.²⁰⁵ Ainsi, le dialogue reprend et les discussions entre belligérants finissent par avancer pour aboutir en décembre 2002, à la signature de l'accord global et inclusif (AGI) sur la transition en RDC. En 2003, un gouvernement de transition composé de quatre vice-présidents et un président (4+1) rassemblant les principaux belligérants à la tête du pays est créé.²⁰⁶ Ce gouvernement de transition a pour mission de gouverner le pays jusqu'aux élections planifiées pour 2006. Pourtant, les hostilités continuent dans l'Est du pays soutenues notamment par les pays voisins ainsi que l'élite à Kinshasa.²⁰⁷ En 2003, la MONUC, par manque d'effectif, ne parvient pas à maîtriser la situation à Bunia en Ituri où les groupes ethniques Hema et Lendu s'affrontent.²⁰⁸ Elle doit faire appel à l'Union Européenne pour stabiliser la situation. En 2004, à la demande du secrétaire général de l'ONU, le mandat et l'effectif de la MONUC est élargi. Le conseil de sécurité souligne dans sa résolution l'importance de la protection des civils, l'appui au gouvernement de transition et au processus électoral.²⁰⁹ Les élections ont lieu en 2006 avec l'aide de la MONUC et de l'Union

²⁰⁴ Voir notamment Colette Braeckman., « La mort de Kabila: nouvelle donne dans la guerre en RDC ». *Politique africaine*, 2001, no 2, p. 151 ; ainsi que Ketumile Masire, «The Lusaka agreement: prospects for peace in the Democratic Republic of Congo». *African Security Studies*, 2001, vol. 10, no 1, p.89

²⁰⁵S. Autesserre, *The Trouble with the Congo: Local violence and the failure of international Peacebuildin*, p.51; K. Masire, «The Lusaka agreement: prospects for peace in the Democratic Republic of Congo», p. 89; « Dans le cadre des accords de Lusaka, le dialogue intercongolais était destiné à préparer la mise en place d'un nouvel ordre politique qui émancipe les Congolais de l'occupation leurs alliés et de leurs ennemis respectifs. Mais ni le Rwanda, l'Ouganda, le Zimbabwe ou l'Angola ne veulent véritablement voir installé à Kinshasa un régime échappant à son contrôle. Le président Kabila et ses parrains refusent le partage du pouvoir avec les rebelles sans garantie de retrait total des troupes rwandaises et ougandaises, tandis que les rebelles et leurs sponsors refusent le retrait de ces mêmes troupes tant qu'un gouvernement de transition ne sera pas installé et leur sécurité garantie. En conséquence, un conflit de basse intensité reste donc l'option la plus séduisante pour certains acteurs étrangers, et la guerre continue derrière les lignes de front, au Kivu, par groupes armés rwandais et burundais interposés. » International Crisis Group, Rapport Afrique N° 37, 2001

²⁰⁶ S. Melmot, « République démocratique du Congo: décentralisation et sortie de conflit ». *Afrique contemporaine*, 2007, no 1, p. 80

²⁰⁷ Rapport 1098 du secrétaire général sur la MONUC, par. 1

²⁰⁸ T. Vircoulon, « Ambiguïtés de l'intervention internationale en République démocratique du Congo ». *Politique africaine*, 2005, no 2, p. p 84

²⁰⁹ Résolution 1565 du conseil de sécurité, 2004 : par 4 ,5 et 7

Européenne qui s'assure de la sécurité.²¹⁰ En 2008, la MONUC est mandatée à fournir de l'appui à la réforme du secteur de la sécurité pour le soutien de la consolidation des institutions démocratiques et de l'état de droit.²¹¹ En 2010, le conseil de sécurité décrète que la RDC est rentrée dans une nouvelle phase et rebaptise la MONUC la mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)²¹².

Les objectifs principaux de cette mission renommée étant d'achever les opérations militaires dans l'est du pays; améliorer les moyens dont dispose le gouvernement pour protéger efficacement la population; et renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire.²¹³

En 2013, la situation n'est toujours pas stable dans l'Est du pays, les groupes armés prolifèrent et continuent à traumatiser la population. C'est ainsi que le conseil de sécurité, je cite :

décide que la MONUSCO disposera d'une *brigade d'intervention* [...], placée sous le commandement direct du commandant de la force de la MONUSCO, qui aura pour responsabilité de neutraliser les groupes armés [...] et pour objectif de contribuer à réduire la menace que représentent les groupes armés pour l'autorité de l'État et la sécurité des civils dans l'est de la République Démocratique du Congo et de préparer le terrain pour les activités de stabilisation.²¹⁴

Les troupes fournies provenant majoritairement de la région,²¹⁵ la brigade d'intervention a été d'un grand support aux forces armées de la RDC (FARDC) pour déstabiliser un des plus grands groupes armés dans l'Est du pays financé notamment par le Rwanda, le M23.²¹⁶ Toutefois, la mission de la MONUSCO et de la brigade n'est pas accomplie, car il semblerait que le M23

²¹⁰ Peter Schmidt, "The EU's Military Involvement in the Democratic Republic of Congo: Security Culture, Interests and Games". *Contemporary Security Policy*, 2011, vol. 32, no 3, p. 572

²¹¹ Résolution 1856 du conseil de sécurité, 2008 : par 3 et 4

²¹² Résolution 1925 du conseil de sécurité, 2010 : par 1

²¹³ Résolution 1925 du conseil de sécurité, 2010 : par 6

²¹⁴ Résolution 2098 du conseil de sécurité, 2013 : par 9

²¹⁵ Lansana Gberie, "La brigade d'intervention : fin de la guerre en RDC? », *Afrique Renouveau en ligne*, Aout 2013

²¹⁶ Rapport final du groupe d'experts de l'ONU en RDC, 2014 : par 4 et par 28; pour le financement du M23 le Rwanda voir aussi Rapport du groupe d'experts de l'ONU en RDC, 2012 : par 4

s'étant réfugié au Rwanda y continue le recrutement.²¹⁷ Le mandat de la MONUSCO renouvelé par le Conseil de sécurité de l'ONU en mars 2014 consiste en la protection des civils, la stabilisation et l'appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix.²¹⁸ Elle continue à être une des missions d'envergure de l'ONU avec le plus grand nombre de personnels déployés et le budget le plus important.²¹⁹

Le bilan

Maintenant que nous connaissons les circonstances du déploiement de la MONUC, nous allons brièvement discuter du bilan de l'intervention. Ainsi cette dernière se voulait dans un premier temps de créer une paix négative en cessant les hostilités ensuite une paix positive en mettant en œuvre des institutions politiques, économiques et sécuritaires pouvant servir la population et régler les conflits de manières pacifiques. Mais malgré ces efforts, notamment les réformes constitutionnelles et économiques, du système de sécurité et les élections; en 2013, dans le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, qui pourtant est intitulé *l'essor du Sud* pour souligner la croissance de plusieurs économies du Sud, la RDC se classe en dernière place.²²⁰ Même s'il est vrai qu'on observe une croissance depuis les années 2000, la RDC reste tout de même à la traîne en comparaison avec d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Il convient de discuter de ces facteurs locaux auxquels nous faisons références qui font que les initiatives et stratégie de l'ONU ont des résultats mitigés.

²¹⁷ Rapport final du groupe d'experts de l'ONU en RDC, 2014 : par 38

²¹⁸ Résolution 2147 du conseil de sécurité, par 3; L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, engage onze pays ainsi que la SADC, l'ONU et l'Union Africaine afin d'enrayer le cycle dévastateur de la violence dans les Grands Lacs. Pour accéder à l'accord cadre consulter le site internet United Nations Peacemaker, « Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région »

²¹⁹ Nombre personnel maximum : 25,723 dont 19 522 en soldat et un budget de : 1 456 378 300

Information disponible sur le site des Nations unies, « Fiche technique, Opérations de maintien de la paix de l'ONU »

²²⁰ Site internet du Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2013 : L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*

Dans un premier temps, les accords de paix mis en place pour maintenir une paix négative avant de pouvoir travailler plus en profondeur sur la paix positive n'ont pas été un franc succès. En 1999, l'accord de Lusaka est mis en œuvre, mais n'est pas respecté et les hostilités continuent. En 2003, l'accord global et inclusif (AGI) est signé et un gouvernement de transition est mis en place avant de pouvoir organiser les élections. Ce gouvernement de transition (4+1) comprend les principaux chefs rebelles qui n'ont jamais travaillé ensemble, ne se font pas confiance, ont des objectifs différents et manquent de cohésion. Ainsi dans un pays où il règne « la politique de la méfiance », le pouvoir est « instable » et « fractionné » et les élites continuent d'utiliser la violence pour se protéger les uns des autres (Voir [Annexe 6](#)).²²¹ Les élites au pouvoir encouragent leurs différents groupes à rester armés afin d'assurer leur protection, mais aussi d'être prêt en cas de coup d'état.²²² Tout cela également afin de profiter de leur position de pouvoir pour continuer à piller les ressources du pays. Marriage critique l'AGI et le catégorise d'un accord de paix « prêt à utiliser » ('fit up'), car la paix est élaborée dans les termes promus et voulus par les politiques de développement et de sécurité internationales; entre autres la signature de l'accord, un gouvernement de transition et des élections.²²³ Pourtant, la présence des ressources et l'implication des acteurs étrangers participant à la guerre par procuration font en sorte que les chefs belligérants n'ont pas avantage à ce qu'il règne une paix, car ils perdraient le contrôle des zones riches en ressources minières qu'ils gèrent. Ainsi, la paix est officiellement signée sur papier mais officieusement la violence se fait toujours sentir. Cette paix fictive est donc un pacte politique et économique entre les différents belligérants qui a malheureusement

²²¹ N. Cheeseman, "The internal dynamics of power-sharing in Africa" p 343

²²² Ibid

²²³ Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 102

maintenu une violence structurelle et directe sur la population.²²⁴ Toutefois, en 2006, malgré les violences à l'Est du pays, les efforts soutenus de la MONUC et des acteurs internationaux pour la paix durable permettent à la RDC de vivre ses premières élections démocratiques, redonnant à une lueur d'espoir pour la démocratisation du pays.²²⁵ Malheureusement, au grand désespoir de la population, le processus de démocratisation n'avance pas comme planifié. Les cinq années du mandat présidentiel s'achèvent sans que la population ne ressente de changement particulier dans son quotidien qui reste misérable. Les élections de 2011, avec le départ des gros bailleurs de fonds de 2006, sont organisées principalement par le gouvernement congolais.²²⁶ Suite aux irrégularités et au manque de transparence qui ont eu lieu à ces élections présidentielles; la légitimité du pouvoir en RDC est remise en question par la population et les élections sont contestées.²²⁷ Le déroulement des élections de 2016 est incertain car il semblerait que Joseph Kabila au pouvoir depuis 2006, voudrait changer la constitution afin de se représenter à nouveau. Ainsi, cela confirme que la démocratie ne consiste certainement pas uniquement en la tenue d'élections, elle prend du temps à se bâtir et a besoin d'institutions fortes pour pouvoir la soutenir. Certes, les élections sont importantes dans le processus de légitimation d'un gouvernement pourtant, les tenir trop tôt peut mener à une récurrence des conflits,²²⁸ mais aussi à des irrégularités dès le départ des acteurs internationaux. Mettre en œuvre des pratiques universelles sans en évaluer les circonstances particulières n'ont pas l'atteinte des objectifs que s'était fixé de l'ONU. Ainsi, les « experts », généralement étrangers, chargés des questions de la RDC, sans avoir évalué la volonté des acteurs politiques de mettre en œuvre le changement; ont

²²⁴ Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 102

²²⁵ David Kampf, "The Democratic Republic of Congo: Beyond the elections". *African Security Studies*, 2007, vol. 16, no 1, p.110

²²⁶ N. Cheeseman, "The internal dynamics of power-sharing in Africa", p 349

²²⁷ Mvemba Phezo Dizolele et Pascal Kalume Kambale, "The DRC's Crumbling Legitimacy". *Journal of Democracy*, 2012, vol. 23, no 3, p. 109-120; N. Cheeseman, "The internal dynamics of power-sharing in Africa", p 349

²²⁸ C. T. Call, *Why peace fails: the causes and prevention of civil war recurrence*, p.241-243

pris pour acquis qu'après les élections de 2006 avec un gouvernement nouvellement élu, la réforme de l'État se ferait facilement. Néanmoins, ils n'ont pas évalué la volonté des acteurs politiques de mettre en œuvre le changement,²²⁹ la profondeur de structure violente (clientéliste) établie en RDC où ceux à proximité du pouvoir ou dans des postes haut placés ont toujours bénéficié de plus que le commun des mortels. En plus, passée trop vite, en 2010, à une phase de stabilisation du conflit, l'ONU a commis la mégarde de penser que les institutions étatiques en place serait suffisamment fortes pour gérer le conflit.²³⁰ Autesserre explique qu'une plus grande attention aux causes locales et régionales du conflit à l'Est plutôt qu'au processus de démocratisation et aux élections aurait pu éviter les crises subséquentes.²³¹ Ainsi, rassembler à la tête du pays les chefs rebelles et organiser des élections, dans un pays toujours en guerre, a mis fin partiellement à la violence directe, mais n'a pas réglé les problèmes de violence structurelle ou culturelle, bien au contraire, ils ont été maintenus. Le manque de considération, dès le départ, de facteurs spécifiques du conflit, par exemple les problèmes liés aux ressources agraires (ou l'implication du Rwanda), la manière dont elles sont liées à la présence de rebelles, à l'exploitation des ressources minières et à la violence culturelle, n'a pas permis de régler les sources profondes du conflit. Nous pouvons donc voir que les efforts pour mettre en œuvre une paix négative et positive en RDC ne sont pas ceux escomptés, car la dynamique locale de méfiance de l'élite au pouvoir n'a pas permis une mise en œuvre adéquate des accords de paix. La mauvaise lecture des intentions des élites du pays a miné le processus de paix positive. Et les sources plus profondes du conflit notamment les violences culturelles et structurelles n'ont pas été adressées adéquatement.

²²⁹ Jason K. Stearns, "Helping Congo Help Itself: What It Will Take to End Africa's Worst War". *Foreign Aff.*, 2013, vol. 92, p. 104 - 105

²³⁰ Ibid, p. 106

²³¹ S. Autesserre, *The Trouble with the Congo: Local violence and the failure of international Peacebuilding*

Ceci mène à une revue de la réforme du secteur de sécurité et plus particulièrement le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des rebelles congolais qui plutôt que d'éradiquer la violence directe y a participé.²³² L'Union Européenne ainsi que la MONUC ont été impliqués dans la réforme du secteur de sécurité. Cependant, les activités de réintégration nationale n'ont pas été un succès.²³³ Cette déception n'est pas due uniquement au manque de volonté de la MONUC et des bailleurs de fonds, mais plutôt à un désengagement du gouvernement congolais ainsi qu'à la multitude d'acteurs impliqués dans différents programmes de réforme de sécurité.²³⁴ Il faut néanmoins souligner que le fait que le programme d'intégration soit bâti de telle sorte qu'il existe plusieurs motifs pour intégrer l'armée nationale, mais très peu de conséquence pour les déserteurs n'aide pas à sa réussite non plus.²³⁵ En effet, les groupes armés peuvent intégrer l'armée en gardant leurs armes, en restant à proximité de leur fief, et ce tout en maintenant leurs chaînes de commandement, sans oublier les promesses de postes d'officiers haut placés et le contrôle de zones lucratives.²³⁶ Cette « approche de plusieurs carottes et de peu de bâtons » est donc devenue une ressource pour les « entrepreneurs militaires » à l'Est de la RDC et a fait en sorte que le cycle de la violence persiste.²³⁷ En effet, avec aucune conséquence de désertir l'armée, avec en leurs possessions les armes et les ressources, il est beaucoup plus facile pour les groupes rebelles de se regrouper lorsque

²³² Le DDR constitue le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des groupes rebelles et de leurs participants congolais. Il s'agit d'un processus qui permet aux rebelles de suivre un programme pour s'intégrer dans l'armée congolaise ou dans la vie civile.

²³³ Aline Leboeuf « La réforme du secteur de sécurité, entre bureaucratie et stratégie », *Focus stratégique*, no 51, p. 8.

²³⁴ Denis Tull, "Peacekeeping in the Democratic Republic of Congo: waging peace and fighting war". *International Peacekeeping*, 2009, vol. 16, no 2, p.220

²³⁵ Maria Eriksson Baaz & Judith Verweijen "The volatility of a half-cooked bouillabaisse: Rebel-military integration and conflict dynamics in the eastern DRC". *African Affairs*, 2013, vol. 112, no 449, p.572

²³⁶ Ibid.

²³⁷ M.E. Baaz & J. Verweijen, "The volatility of a half-cooked bouillabaisse: Rebel-military integration and conflict dynamics in the eastern DRC", p.572-574

insatisfaits de leurs conditions au sein de l'armée, ce qui est notamment le cas dans la création du M23.²³⁸ Sans compter qu'il y a aussi des défis matériels et physiques sur le terrain qui ne facilitent pas l'implémentation et la mise en œuvre des stratégies.²³⁹ En effet,

il est paradoxal de tenter de réinsérer des individus dans des structures qui sont en cours de réforme, désorganisées et désargentées [...]. Les arguments en faveur d'une réforme des systèmes de sécurité sont certes nombreux et visibles, mais les capacités politiques et techniques de mener une réforme sont au plus bas pour des raisons qui vont du partage du pouvoir à l'absence de cadres formés en passant par la pression sécuritaire et la prégnance de la corruption.²⁴⁰

De ce fait, les rebelles qui dans le cadre du DDR, s'enrôlent dans l'armée nationale, à cause de solde impayé et carence de structure d'organisation adéquate, recourent à la violence sur les populations civiles afin de pouvoir survivre à leurs dépens.²⁴¹ En outre, le caractère non offensif de la MONUC a permis la prolifération des groupes armés dans la région de l'Est et a empêché l'atténuation de la violence directe dans l'Est du pays. En fait, dans la charte des Nations unies, l'usage de la force ne doit se faire qu'en dernier recours.²⁴² Dans les circonstances qui ont entouré la création de l'ONU, le but était de chercher des solutions diplomatiques aux conflits et d'éviter de recourir à la force pour régler les différends.²⁴³ Donc, la majorité des missions de paix qui sont déployées ont le droit d'user de la force seulement en cas de légitime défense.²⁴⁴ Cependant, dans des guerres où les civils sont constamment en danger, la légitime défense ne permet pas aux missions de réaliser leur mandat, c'est-à-dire protéger les civils. En effet, « par

²³⁸ M.E. Baaz & J. Verweijen, "The volatility of a half-cooked bouillabaisse: Rebel–military integration and conflict dynamics in the eastern DRC", p. 571

²³⁹ Paul Davidsson et Frida Thoroddsen "Rule of law programming in the DRC for the sake of justice and security", in *Peacebuilding and rule of law in Africa: Just peace?*. Routledge, 2011, p 122

²⁴⁰ Sébastien Melmot, « Candida in Congo. *Echec annonce de la réforme du secteur de sécurité (RSS)* ». *Focus stratégique - IFRI*, 2009, no 9, p 18, 23

²⁴¹ Aldo Ajello, *Brasiers d'Afrique: mémoires d'un émissaire pour la paix*. Editions L'Harmattan, 2010, p. 174

²⁴² Charte de l'ONU, Article 2, par 4

²⁴³ Patrice Sartre, « La robustesse du maintien de la paix des Nations Unies : Ni contraindre ni céder mais protéger » dans *La paix par la force? : Pour une approche réaliste du maintien de la paix «robuste»*, Athéna, 2011, p. 62-64

²⁴⁴ Ibid, p. 69-70

définition, l'autodéfense ne peut être que défensive; la protection au contraire peut être vue comme momentanément et localement offensive ».²⁴⁵ De ce fait, on assiste en RDC à plusieurs événements où la MONUC reste sans action par manque de force sur le terrain ou par manque de clarté sur l'usage de la force permis par son mandat,²⁴⁶ ce qui mène à une perte de confiance de la population à l'égard de la MONUC.

Mettre en œuvre les résolutions de l'ONU contraint la MONUC à opérer constamment des arbitrages entre des objectifs très ambitieux, des ressources faibles et des moyens limités. Pour le Congolais ordinaire, la MONUC est inefficace, car elle ne fait pas la guerre aux groupes et forces armées non invités.²⁴⁷

L'arrivée de la brigade d'intervention a quelque peu changé la donne, car elle est maintenant capable de lancer des opérations offensives et elle a permis le démantèlement du M23. Mais avant l'arrivée de la brigade, le manque de clarté dans le mandat de la MONUC, son incapacité de faire usage de la force et le trop de flexibilité dans le programme de réintégration des rebelles n'ont pas favorisé l'atteinte d'une paix négative et ont nui à la tâche de protection des civils.

Somme toute, la MONUC et plus précisément, le Conseil de sécurité sont critiqués de ne pas avoir sanctionné ou du moins reconnu plus rapidement l'implication du Rwanda dans le conflit congolais. Le conseil de sécurité de l'ONU est le seul organe à pouvoir modifier le mandat d'une mission de la paix. La relation ambiguë existant entre le Rwanda et certains membres permanents du Conseil de sécurité notamment, les États-Unis et le Royaume-Uni mène à s'interroger sur les raisons pour lesquelles le Rwanda n'a pas été sanctionné de manière plus proactive et ouverte pour ses intrusions au Congo. D'une part les États-Unis et le Royaume uni

²⁴⁵ Patrice Sartre, « La robustesse du maintien de la paix des Nations Unies : Ni contraindre ni céder mais protéger », p. 72

²⁴⁶ Victoria Holt et Tobias Berkman, . *The Impossible Mandate? : Military Preparedness, the Responsibility to protect and Modern Peace Operations*, The Henry L. Stimson Center, 2006, p 95 et 159

²⁴⁷ Saïd Abass Ahamed, « Démocratisation en temps de guerre : Le rôle des nations unies et de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo », dans *L'Afrique des grands lacs Annuaire 2005-2006*. Paris : L'Harmattan, 2005, p 290

étaient de très grands bailleurs de fonds du Rwanda et investissaient notamment dans le secteur militaire.²⁴⁸ D'autre part, conscient de l'invasion rwandaise au Congo, il existait une certaine culpabilité de la communauté internationale due au génocide, qui empêchait de réprimander les actions du Rwanda.²⁴⁹ Le manque de réaction notamment du conseil de sécurité face aux différents rapports d'experts de l'ONU confirmant la présence de troupes rwandaises a créé un manque de confiance de la population congolaise envers la communauté internationale et la MONUC²⁵⁰ et a mené à se questionner sur la légitimité des actions entreprises par ces derniers.

En bref, la MONUC a incontestablement participé à la mise en œuvre des premières élections démocratiques en RDC, elle a également permis d'atténuer la violence directe envers la population et met en œuvre plusieurs initiatives pour mener à une paix durable. Cependant, cette étude de la mission nous permet également de conclure qu'en dépit de facteurs en dehors de son contrôle, la MONUC et ses « experts » ont manqué de mettre en œuvre des stratégies qui ont permis de mettre une fin définitive à la paix négative et les stratégies jusqu'à présent élaborées ne règlent pas les problèmes de violence profonde. Ainsi, « la Première et la Seconde Guerre ont eu lieu dans un pays qui était déjà en crise et ni la menace imposée sur la population par les dirigeants ni le conflit causé à cause des ressources n'ont été adressés par la paix ou la libéralisation ». ²⁵¹

CONCLUSION

Les outils mis en œuvre par la MONUC pour premièrement mener à une paix négative et ensuite à une paix positive n'ont pas pris en compte toutes les caractéristiques locales de la RDC.

²⁴⁸ Timothy Reid, *Killing Them Softly: Has Foreign Aid to Rwanda and Uganda Contributed to the Humanitarian Tragedy in the DRC*, *Africa Policy Journal*, Spring 2006, Vol. 1, p 82

²⁴⁹ Charles Onana C, *Europe, Crimes et censure au Congo, les documents accusent*. Dubois : Paris, 2012, p. 85-103

²⁵⁰ Z. Marriage, *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*, p. 60

²⁵¹ *Ibid*, p. 135

Il est important pour les acteurs intervenant dans la paix de prendre en considération les réalités et les dynamiques internes qui favorise l'usage et la présence de la violence directe, structurelle et culturelle sinon la réussite de la mission restera mitigée. Un bon exemple est notamment la brigade d'intervention qui a été créée suite à la situation particulière en RDC. Elle a pu aider à défaire le groupe rebelle du M23 cependant les rapports des experts de l'ONU indiquent déjà que le recrutement a recommencé au Rwanda. Ainsi, si les initiatives de mettre en place une paix négative ne sont pas combinées avec d'autres politiques pour résoudre les problèmes profonds de violence en RDC, les espoirs de paix durable en RDC sont minimes. Pourtant, l'accord-cadre pour la paix pourrait faire partie d'une de ces initiatives pour une paix durable. En effet, il engage la RDC et ses pays voisins, mais également les puissances régionales à travailler vers la stabilisation de la région. Cependant, il reste que sans une volonté réelle du Rwanda de cesser de supporter et financer les rebellions en RDC et la détermination du gouvernement congolais de faire changer, toute la bonne volonté et les ressources de l'ONU ne pourront mener à une paix durable. Ainsi, la convoitise des ressources, la mise en œuvre de politique universelle non adaptée à la situation en RDC, l'implication des pays voisins et l'inertie au changement du gouvernement congolais rendent difficiles l'implémentation d'une paix négative et positive. L'atteinte d'une paix en RDC commence d'abord par des élites congolaises et leur volonté de vouloir changer le cours des choses, mais également une prise de conscience de la population de l'existence de la violence structurelle et culturelle. L'engagement de la population dans le processus de paix est donc important. Toutefois, en plus de la volonté des principaux acteurs locaux et régionaux pour le changement, les interventions internationales nécessitent travailler d'avantage avec la population à apporter des solutions locales et elles se doivent d'aller plus loin que la simple volonté de mettre en œuvre des modèles universels (accord de paix, élections,

constitution) calqués sur les modèles occidentaux, qui ne fonctionnent pas en Afrique. Ce travail en est un de longue haleine qui nécessite une collaboration importante avec la population civile, des dirigeants africains désirant une amélioration et des organismes tels que l'ONU élargissant leur vision sur la vision de ce que devrait être le monde.

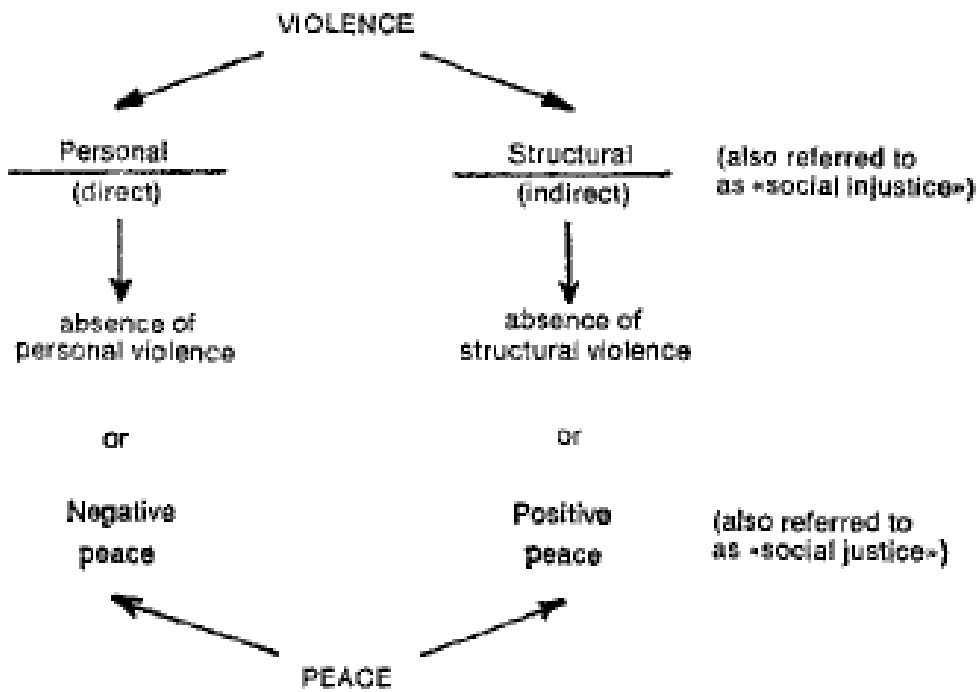
Ainsi, le chemin vers la paix durable en RDC semble long, et incertain, car plusieurs paramètres sont à considérer et entrent en jeu dans la recherche d'une solution.

La lutte pour le Congo a toujours été, depuis sa création, internationale ; elle oppose deux camps antagoniques : celui en faveur des intérêts et aspirations profondes du peuple congolais tout entier et celui qui, dans ses démarches, ignore, marginalise ou va à l'encontre des intérêts et aspirations du peuple congolais. L'identification des acteurs variés de chaque camp est très complexe. [...] Chaque camp comprend des forces extérieures et intérieures ; ce qui est stratégiquement décisif, c'est la position, dans chaque camp, des forces domestiques ou congolaises. Les formes de leadership traversent donc ces deux camps. Le défi de celui-ci est de tisser les alliances favorables aux intérêts profonds de toute la population congolaise entre les forces domestiques et extérieures servant ouvertement ces intérêts. Ce qui exige une articulation réfléchie et claire, dans chaque situation, entre l'intérêt national congolais, les intérêts des puissances extérieures et des pays voisins.²⁵²

Néanmoins, la discussion que nous venons d'avoir sur la RDC en est une, nous l'espérons qui se déroule entre les différents acteurs impliqués dans le processus de paix en RDC et que la prise de conscience sur le cycle de violence en RDC et les facteurs locaux de la guerre sont pris en considération dans les stratégies futures de consolidation de la paix dans le pays.

²⁵²E. Wamba dia Wamba, *Le leadership et la stabilité politique en république démocratique du Congo*, p 4-5

ANNEXE 1 : DÉFINITIONS ÉLARGIES DE LA PAIX ET DE LA VIOLENCE



Source: Galtung, J. (1969). "Violence, peace and peace research", *Journal of peace research*, 6(3), p 183

ANNEXE 2 : TYPOLOGIE DE LA VIOLENCE DE GALTUNG

	Survival Needs	Well-being Needs	Identity Needs	Freedom Needs
Direct Violence	Killing	Maiming Siege, Sanctions Misery	Desocialization Resocialization Secondary Citizen	Repression Detention Expulsion
Structural Violence	Exploitation A	Exploitation B	Penetration Segmentation	Marginalization Fragmentation

Source: Galtung, J. (1990) "Cultural violence" *Journal of peace research*, 27(3), P 292

ANNEXE 3 : ÉVOLUTION COMPARÉE DES DÉPENSES DE L'ÉTAT ZAÏROIS AVEC CELLES DES AUTRES PAYS AFRICAINS (1980-1987) (EN % DES DÉPENSES TOTALES)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Salaires	42	32	27	25	12	12	14	11
	27	27	27	27	27	27	26	-
Autre biens et services	23	23	30	32	12	16	13	13
	19	20	19	19	19	17	17	-
Paiements d'intérêt	8	11	11	13	35	39	36	32
	5	6	7	9	11	13	13	-
Serv. publ.	18	16	22	18	13	10	-	-
	20	20	21	21	20	18	-	-
Défense	9	4	8	6	5	4	-	-
	12	12	11	11	11	10	-	-
Éducation	19	20	16	-	2	3	2	-
	15	15	15	15	14	14	13	-
Santé	3	3	3	3	3	4	4	-
	5	5	5	5	5	5	-	-
Serv. écon.	13	16	17	11	5	5	-	-
	26	23	22	23	22	23	-	-
Agriculture	1	2	3	2	0,8	0,5	-	-
	8	7	8	8	7	7	-	-

Source : *African Economic and Financial Data*, PNUD-Banque mondiale, Washington, 1989.

« Pour chaque entrée, la première ligne correspond à la part du budget du Zaïre alloué au secteur mentionné tandis que la deuxième ligne montre la part moyenne du budget que les pays d'Afrique allouent à ce même secteur. Cela permet de mettre en valeur l'intervention de la Banque mondiale en 1983 qui a eu pour conséquence l'explosion de la dette et la diminution radicale de la part du budget allouée aux services sociaux. »

Source : Comité d'annulation de la dette au tiers-monde, *Les années Mobutu (1965-1989): l'accroissement exponentiel d'une dette odieuse*, p 18 disponible sur http://cadtm.org/IMG/pdf/Partie_2.pdf consulté le 10 juillet 2014

ANNEXE 4 : INDEX DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)

Tableau 1 : Variations des composantes de l’IDH en RDC de 1980-2012

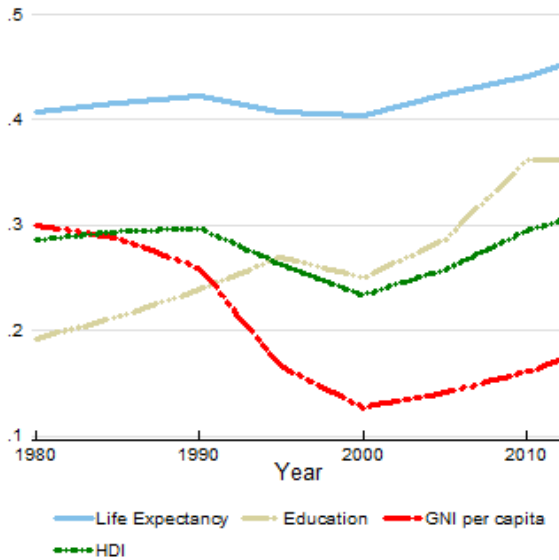
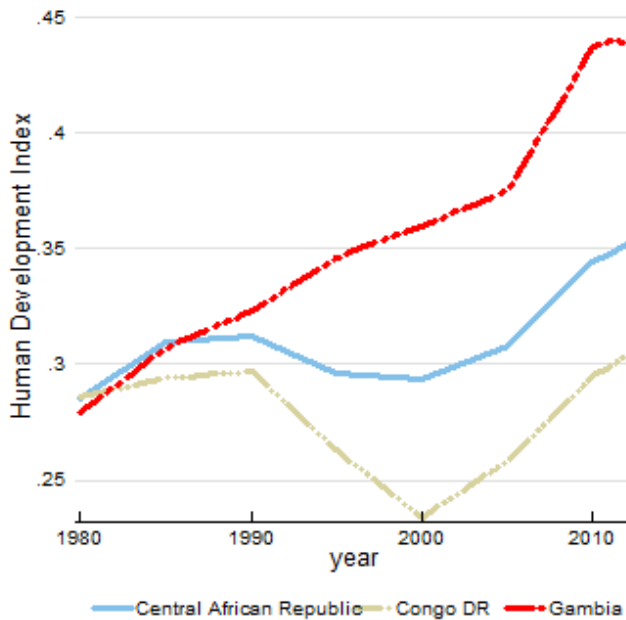


Tableau 2 : Variations de l’IDH en RDC de 1980-2012

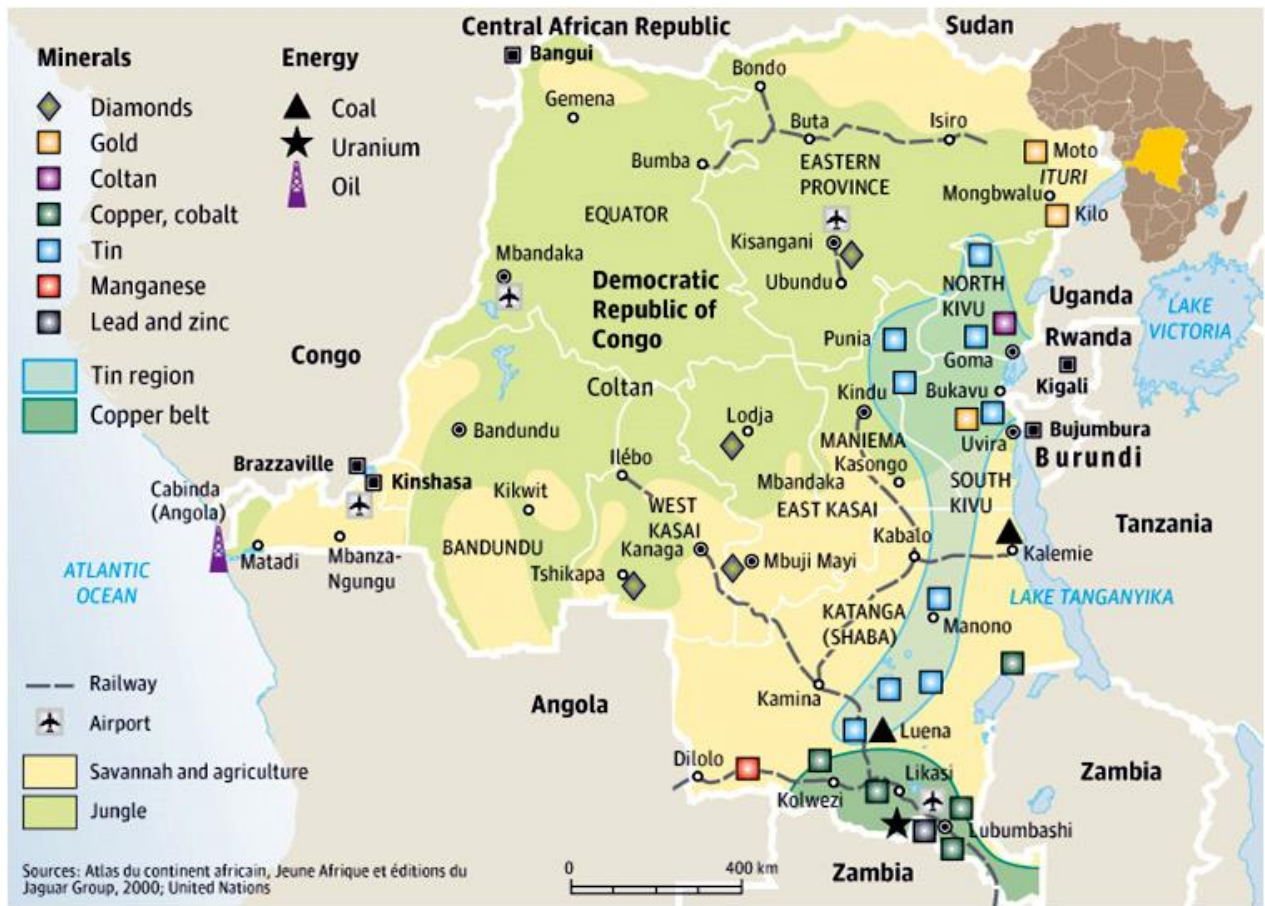


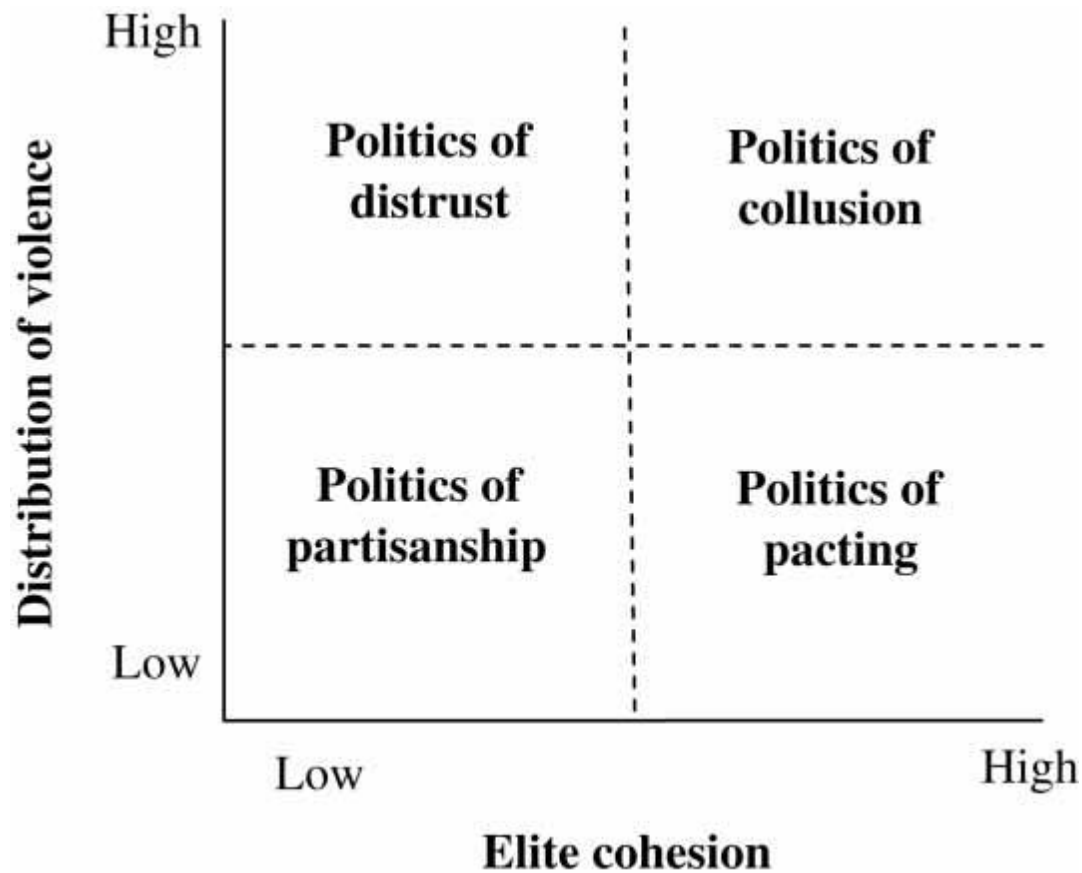
“Congo (Democratic Republic of the)’s 2012 HDI of 0.304 is below the average of 0.466 for countries in the low human development group and below the average of 0.475 for countries in Sub-Saharan Africa. From Sub-Saharan Africa, countries which are close to Congo (Democratic Republic of the) in 2012 HDI rank and population size are Nigeria and Ethiopia, which have HDIs ranked 153 and 173 respectively”

Source : PNUD, Explanatory note on 2013 HDR composite indices Congo (Democratic Republic of the)

<http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/COD.pdf>

ANNEXE 5 : CARTE DE LA DISTRIBUTION DES RESSOURCES EN RDC





“Where elite cohesion is low and the distribution of violence is high, the relevant parties have no history of alliance formation and all parties share a vested interest in preventing prosecutions and maintaining their coercive capacity. As a result, the most likely outcome is a highly fractious and unstable powersharing deal characterized by the politics of distrust. Governments locked in this category typically fail to pursue security sector reform and are therefore likely to struggle to disarm rebel or militia groups or to agree on a new set of political rules, as illustrated by the cases of Angola and the DRC.”

Source: Nic. Cheeseman, “The internal dynamics of power-sharing in Africa”.
Democratization, 2011, vol. 18, no 2, p. 34

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAHAMSEN, Rita. "Chapter 6: Economic Liberalization and Democratic Erosion" in *disciplining democracy: development discourse and good governance in Africa*, London: Zed Books, 2000.
- AHAMED, Saïd Abass. « Démocratisation en temps de guerre : Le rôle des nations unies et de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo », dans MARYSSE, Stefaan et REYNTJENS, Filip (dir.), *L'Afrique des grands lacs Annuaire 2005-2006*. Paris : L'Harmattan, 2005. Disponible sur : <http://www.ua.ac.be/objs/00151017.pdf>, consulté le 18 janvier 2014
- AJAYI, J. F. Ade « La politique de Réparation dans le contexte de la mondialisation » *Cahiers d'études africaines*, 2004, no 1, p. 41-63.
- AJELLO, Aldo. *Brasiers d'Afrique: mémoires d'un émissaire pour la paix*. Editions L'Harmattan, 2010.
- AUTESSERRE, Séverine. « Construire la paix: conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation ». *Critique internationale*, no 51, 2001, p. 153-167.
- _____ "Hobbes and the Congo: frames, local violence, and international intervention". *International Organization*, 2009, vol. 63, no 02, p. 249-280.
- _____ *The Trouble with the Congo: Local violence and the failure of international Peacebuilding*. Cambridge University Press, 2010.
- BAAZ, Maria Eriksson et VERWEIJEN, Judith. The volatility of a half-cooked bouillabaisse: Rebel–military integration and conflict dynamics in the eastern DRC. *African Affairs*, 2013, vol. 112, no 449, p. 563-582.
- BACQUELAINE Daniel, WILLEMS Ferdy et COENEN, Marie-Thérèse, « Enquête parlementaire visant à à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci, vol 2 » *Chambre des représentants de Belgique*, 2001. Disponible sur : <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/50/0312/50K0312007.pdf>, consulté le 8 juillet 2014
- BADIE, Bertrand et BIRNBAUM, Pierre. *Sociologie de l'État*. Paris: Grasset, 1979
- BAFILEMBA, Fidel et MUELLER, Timo "The Networks of Eastern Congo's Two Most Powerful Armed Actors" *The Enough Project*, 2013. Disponible sur http://enoughproject.org/files/NetworksofCongoArmedGroups_ExplanatoryNote.pdf, consulté le 15 juin 2014

- BARNETT, Michael and FINNEMORE, Martha. "The Power of Liberal International Organizations", dans BARNETT, Michael and DUVAL, Raymond et al. (eds). *Power in Global Governance*. Cambridge University Press, 2005
- BERRUET, Sylvie. « Mort de Lumumba : Les excuses de la Belgique » RFI, 2002. Disponible sur http://www1.rfi.fr/actufr/articles/026/article_12945.asp, consulté le 8 juillet 2014
- BOUTELLIS, Arthur et WILLIAMS, Paul D. "Peace Operations, the African Union, and the United Nations: Toward More Effective Partnerships". *IPI Policy Papers*, 2013.
- BOYA RESTA, Odette "Contentious Politics and Social Change in Congo". *Security Dialogue*, 2001, vol. 32, no 1, p. 71-85.
- BRAECKMAN, Colette. *Le dinosaure: le Zaïre de Mobutu*. Fayard, 1992.
- _____ « La mort de Kabila: nouvelle donne dans la guerre en RDC ». *Politique africaine*, 2001, no 2, p. 151-159.
- CALL, Charles T. *Why peace fails: the causes and prevention of civil war recurrence*. Georgetown University Press, 2012.
- CALLAGHY, Thomas M. "External actors and the relative autonomy of the political aristocracy in Zaïre". *Journal of Commonwealth & Comparative Politics*, 1983, vol. 21, no 3, p. 61-83.
- CAPLAN, Richard et POULIGNY, Béatrice « Histoire et contradictions du state building » *Critique internationale*, 2005, no 3, p. 123-138.
- CHEESEMAN, Nic. "The internal dynamics of power-sharing in Africa". *Democratization*, 2011, vol. 18, no 2, p. 336-365.
- CHETAIL, Vincent. « La Consolidation de la Paix : Enjeux et Ambigüité d'un Concept en Quête d'Identité », dans *Lexique de la consolidation de la paix*, Bruylant: Bruxelles, 2009
- CHANDLER, David. "The uncritical critique of 'liberal peace'". *Review of international studies*, 2010, vol. 36, p. 137-155.
- CLARK, John F. "The nature and evolution of the state in Zaïre". *Studies in Comparative International Development*, 1998, vol. 32, no 4, p. 3-23.
- CLUNAN, Anne et TRINKUNAS, Harold A. "Conceptualizing Ungoverned Spaces: Territorial Statehood, Contested Authority and Softened Sovereignty" dans *Ungoverned*

Spaces: Alternatives to State Authority in an Era of Softened Sovereignty.
Stanford University Press, 2010.

COLLIER, Paul. *The bottom billion: why the poorest countries are failing and what can be done about it*, New York: Oxford University Press, 2007

COOK, Nicolas “Conflict Minerals in Central Africa : U.S and international Responses”, in REED Jan A. (ed.), *Conflict Minerals : International Response and Sec disclosure rule*, New York : Nova Scotia Publisher, 2013

COMITÉ POUR L’ANNULATION DE LA DETTE AU TIERS-MONDE (CADTM), *Les années Mobutu (1965-1989): l'accroissement exponentiel d'une dette odieuse*, disponible sur http://cadtm.org/IMG/pdf/Partie_2.pdf consulté le 03 mars 2014

COULON, Jocelyn et LIÉGEOIS, Michel, « Qu’est-il advenu du maintien de la paix ? L’avenir d’une tradition », Calgary : Canadian Defence & Foreign Affairs Institute, 2010. Disponible sur : <http://www.cdfai.org/PDF/Whatever%20Happened%20to%20Peacekeeping%20The%20Future%20of%20a%20Tradition%20-%20French.pdf>, consulté le 15 janvier 2014 :

CURTIS, Devon. “The international peacebuilding paradox: Power sharing and post-conflict governance in Burundi”. *African Affairs*, vol. 112, no 446, 2013, p 72-91.

DAVIDSSON, Paul et THORODDSEN, Frida. “Rule of law programming in the DRC for the sake of justice and security”, in SRIRAM, Chandra Lekha, MARTIN-ORTEGA, Olga, et HERMAN, Johanna. *Peacebuilding and rule of law in Africa: Just peace?*. Routledge, 2011.

DE CONING, Cedric. “Coherence and Coordination in United Nations Peacebuilding and Integrated Missions”. *Security in Practice*, 2007, vol. 5. Disponible sur : <http://dspace.africaportal.org/jspui/bitstream/123456789/27732/1/Coherence%20and%20Coordination%20in%20United%20Nations%20Peacebuilding%20and%20Integrated%20Missions.pdf?1> consulté le 23 avril 2014

DE VILLERS, Gauthier. « La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa » *Afrique contemporaine*, 2006, no 3, p. 47-70.

DE WITTE, Ludo. *L'assassinat de Lumumba*. KARTHALA Editions, 2000.

DIZOLELE, Mvemba Phezo et KAMBALE, Pascal Kalume. “The DRC's Crumbling Legitimacy”. *Journal of Democracy*, 2012, vol. 23, no 3, p. 109-120

DONAIS, Timothy. “Empowerment or Imposition? Dilemmas of Local Ownership in Post-Conflict Peacebuilding Processes”. *Peace & Change*, 2009, vol. 34, no 1, p. 3-26.

- ELONG MBASSI, Jean-Pierre « Reconstruction et décentralisation : Pour un système de gouvernance légitime dans les États africains », dans CHÂTAIGNER, Jean-Marc et MAGRO, Hervé (dir.), *Chap 13 États et sociétés fragiles : Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, 2007
- EKEH, Peter P. “Colonialism and the two publics in Africa: a theoretical statement”. *Comparative studies in society and history*, 1975, vol. 17, no 01, p. 91-112. Disponible sur: <http://users.polisci.wisc.edu/schatzberg/ps855/Ekeh1975.pdf>, consulté le 10 juin 2014
- ERIKSEN, Stein Sundstøl. “The Congo war and the prospects for state formation: Rwanda and Uganda compared”. *Third World Quarterly*, 2005, vol. 26, no 7, p. 1097-1113.
- GALTUNG, Johan. “Violence, peace, and peace research”. *Journal of peace research*, 1969, vol. 6, no 3, p. 167-191.
- _____ “Twenty-five years of peace research: ten challenges and some responses”. *Journal of Peace Research*, 1985, vol. 22, no 2, p. 141-158.
- _____ “Cultural violence”. *Journal of peace research*, 1990, vol. 27, no 3, p. 291-305
- GALTUNG, Johan et FISCHER, Dietrich. *Johan Galtung: pioneer of peace research*. Vol.5 Springer, 2013..
- GBERIE, Lansana. “La brigade d’intervention : fin de la guerre en RDC? » *Afrique Renouveau en ligne*, Aout 2013, disponible sur : <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBt-2013/la-brigade-d%E2%80%99intervention-fin-de-la-guerre-en-rdc> consulté le 03 mars 2014
- HINTJENS, Helen M. “Explaining the 1994 genocide in Rwanda”. *The Journal of Modern African Studies*, 1999, vol. 37, no 02, p. 241-286.
- HOLT Victoria.K. et BERKMAN Tobias C. *The Impossible Mandate? : Military Preparedness, the Responsibility to protect and Modern Peace Operations*, The Henry L. Stimson Center, 2006
- HUENING, Lars-Christopher. “Making use of the past: the Rwandophone question and the ‘Balkanisation of the Congo’”. *Review of African Political Economy*, 2013, vol. 40, no 135, p. 13-31.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, « Le dialogue intercongolais : poker menteur ou négociation politique ? : Synthèse et recommandations », Rapport Afrique n°37, 2001. Accessible sur: <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique->

centrale/rd-congo/037-the-inter-congolese-dialogue-political-negotiation-or-game-of-bluff.aspx , consulté le 01 mai 2014

INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE, *Mortality in the Democratic Republic of Congo : An ongoing crisis*. Disponible sur,

http://www.rescue.org/sites/default/files/resource-file/2006-7_congoMortalitySurvey.pdf , consulté le 11 juillet 2014

IRIN. *Analyse: Étendre la paix en RDC après la défaite du M23*. 2013 disponible sur <http://www.irinnews.org/report/99088/analysis-extending-peace-in-drc-after-m23-s-demise>, consulté le 25 mai 2014

IKAMBANA, Jean-Louis Peta. *Mobutu's totalitarian political system: an Afrocentric analysis*. Routledge, 2007.

JACQUEMOT, Pierre. « Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC) ». *Hérodote*, 2009, no 3, p. 38-62.

JACKSON, Stephen. « ‘Nos richesses sont pillées!’ Économies de guerre et rumeurs de crime au Kivu ». *Politique africaine*, 2001, no 4, p. 117-135.

KALDOR, Mary. “Old Wars, Cold Wars, New Wars, and the War on Terror1”. *International Politics*, 2005, vol. 42, no 4, p. 491-498.

KAMPF, David. “The Democratic Republic of Congo: Beyond the elections”. *African Security Studies*, 2007, vol. 16, no 1, p. 107-112.

KENNES, Erik. « Du Zaïre à la RD du Congo: la vieille termitière terrassée par le vent de la savane ». *Afrika Focus*, 1997, vol. 13, p. 31-77.; disponible sur <http://www.gap.ugent.be/africafocus/pdf/97-13-14-Kennes.pdf> , consulté le 14 juillet 2014

L’AFFAIRE LUMUMBA, « La commission d’enquête », disponible sur : <http://affairelumumba.be/?commission>, consulté le 13 juillet 2014

LEBOEUF, Aline « La réforme du secteur de sécurité, entre bureaucratie et stratégie », *Focus stratégique*, no 51, 2014 Accessible sur : <http://www.ifri.org/downloads/fs51leboeuf.pdf> , consulté le 10 mai 2014

LEMARCHAND, Rene. “The CIA in Africa: how central? how intelligent?”. *The Journal of Modern African Studies*, 1976, vol. 14, no 03, p. 401-426.

LIEGEOIS, Michel. « Le rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales » In: Pellon, Gaëlle et Liégeois, Michel *Les organisations régionales et la sécurité en Europe – Vers une régionalisation de la sécurité ?* (Géopolitique et résolution des conflits; n°9), P.I.E. Peter Lang: Bruxelles, pp.53-

75. Disponible sur : <http://hdl.handle.net/2078.1/132679>, consulté le 15 février 2014

- MAC GINTY, Roger. "Indigenous peace-making versus the liberal peace". *Cooperation and Conflict*, 2008, vol. 43, no 2, p. 139-163.
- MARRIAGE, Zoë. *Formal Peace and Informal War: Security and Development in Congo*. Routledge, 2013.
- MARYSSE, Stefaan. "Regress and war: The case of the DR Congo". *The European journal of development research*, 2003, vol. 15, no 1, p. 73-98.
- MASIRE, Ketumile. "The Lusaka agreement: prospects for peace in the Democratic Republic of Congo". *African Security Studies*, 2001, vol. 10, no 1, p. 88-91.
- MBAYA KANKWENDA, J. *L'économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des Origines à nos jours 1885-2003*, Kinshasa, Montréal & Washington: ICRDES, 2005
- MEHLER, Andreas. "Peace and Power sharing in Africa: a not so obvious relationship". *African Affairs*, vol. 108, no 432, 2009, p. 453-473.
- MELMOT, Sébastien « Cандide in Congo. *Echec annonce de la réforme du secteur de sécurité (RSS)* ». *Focus stratégique - IFRI*, 2009, no 9
- _____ « République démocratique du Congo: décentralisation et sortie de conflit ». *Afrique contemporaine*, 2007, no 1, p. 75-85.
- MUSTAPHA, Abdul Raufu. « Repenser la science politique africaniste ». *Bulletin du Codesria*, 2006, no 3-4, p. 4-11.
- MUTUALA, Ntombolo et ZIEGLER, Jean. *Troisième république du Zaïre: le round décisif*. Souverain, 1991
- NEWMAN, Edward "'Liberal' Peacebuilding Debates", dans NEWMAN, Edward, PARIS, Roland, et RICHMOND, Oliver P. (ed.). *New perspectives on liberal peacebuilding*. Tokyo: United Nations University Press, 2009.
- NOVOSSELOFF, Alexandra. « L'ONU ou la réforme perpétuelle ». *Annuaire français de droit international*, 2004, vol. 50, no 1, p. 535-544.. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_2004_num_50_1_3806, consulté le 8 mars 2014.

- ONEAL, John R. et RUSSETT, Bruce. "The Kantian peace: The pacific benefits of democracy, interdependence, and international organizations, 1885–1992". *World Politics*, 1999, vol. 52, no 01, p. 1-37.
- OLUKOSHI, Adebayo O. et LAAKSO, Liisa. *Challenges to the nation-state in Africa*, Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet; Institute of Development Studies, Univ. of Helsinki, 1996. Disponible sur <http://nai.diva-portal.org/smash/get/diva2:277324/FULLTEXT01>, consulté le 21 mai 2014
- ONANA, Charles. *Europe, Crimes et censure au Congo, les documents accusent*. Duboiris : Paris, 2012
- PARIS, Roland. "Peacekeeping and the constraints of global culture". *European Journal of International Relations*, 2003, vol. 9, no 3, p. 441-473.
- PARIS, Roland. et SISK, Timothy D. « Managing Contradictions : The Inherent Dilemmas of Postwar Statebuilding », *International Peace Academy* , 2007. Disponible sur <http://aix1.uottawa.ca/~rparis/IPA.pdf>, consulté le 08 juin 2014
- PARQUÉ, Véronique « Le rôle de la communauté internationale dans le conflit en République Démocratique du Congo », dans Marysse, S. et Reytnens, F. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs annuaire 1999-2000*, Paris : L'Harmattan, 2000. Disponible sur : <http://www.ua.ac.be/objs/00111074.pdf> , consulté le 25 février 2014
- PETERS, Pauline E. "Conflicts over land and threats to customary tenure in Africa ». *African Affairs*, Vol. 112, no 449, p543-562
- PORTEOUS, Tom. « États fragiles ou faillis : une notion à dépasser », dans CHÂTAIGNER, Jean-Marc et MAGRO Hervé (dir.), *États et sociétés fragiles : Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, 2007
- PRUNIER, Gérard. « L'Ouganda et les guerres congolaises ». *Politique africaine*, 1999, no 3, p. 43-59.
- PRUNIER, Gérard. "The Economic Dimensions of Conflict in the Region", dans Khadiagala, Gilbert M.(ed.), *Security Dynamics in Africa's Great Lakes Region*, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2006
- RAMPAZZO, Bazzan Marco. « Le devenir Afrique de Lumumba, Nkrumah et Sankara. Ou de l'importance de ressasser le passé contre le discours de Dakar ». *Filozofija i drustvo*, 2012, vol. 23, no 4, p. 218-237.. Disponible sur : <http://www.doiserbia.nb.rs/img/doi/0353-5738/2012/0353-57381204218R.pdf>, consulté le 31 mai 2014

- REID, Timothy B “ Killing Them Softly: Has Foreign Aid to Rwanda and Uganda Contributed to the Humanitarian Tragedy in the DRC”, *Africa Policy Journal*, Spring 2006, Vol. 1, 74-81
- RENO, William “Congo: From state collapse to ‘absolutism’, to state failure” *Third World Quarterly*, vol 27, no 1, 2006, p. 43-56
- RICHMOND, Oliver P. "The problem of peace: understanding the ‘liberal peace’”. *Conflict, Security & Development*, 2006, vol. 6, no 3, p. 291-314.
- ROTBURG, Robert. *When States Fail causes and consequences*, Princeton University Press, 2004
- QUIRING, Otto. *Between Interventionism and National Sovereignty, Case Study : Democratic Republic of Congo*, Münster : Lit, 2003
- SARTRE, Patrice « La robustesse du maintien de la paix des Nations Unies : Ni contraindre ni céder mais protéger » dans Coulon, Jocelyn et Novosseloff, Alexandra (dir.), *La paix par la force? : Pour une approche réaliste du maintien de la paix «robuste»*, Athéna, 2011
- SCHATZBERG, Michael G. “Beyond Mobutu: Kabila and the Congo”. *Journal of Democracy*, 1997, vol. 8, no 4, p. 70-84.
- SCHMIDT, Peter.”The EU's Military Involvement in the Democratic Republic of Congo: Security Culture, Interests and Games”. *Contemporary Security Policy*, 2011, vol. 32, no 3, p. 567-581.
- SNOW, Dan. *DRC cursed by its natural wealth*. BBC, octobre 2013. Disponible sur <http://www.bbc.com/news/magazine-24396390>, consulté le 10 juillet 2014
- SOURCE INTELLIGENCE, « What are Conflict Minerals? » disponible sur: <http://www.sourceintelligence.com/what-are-conflict-minerals> consulté le 28 avril 2014
- STEARNS, Jason K. “Helping Congo Help Itself: What It Will Take to End Africa's Worst War”. *Foreign Aff.*, 2013, vol. 92, p. 99-112.
- STRAUS, Scott. “Wars do end! Changing patterns of political violence in sub-Saharan Africa”. *African Affairs*, 2012, vol. 111, no443, p 179-201
- TULL, Denis M. “Peacekeeping in the Democratic Republic of Congo: waging peace and fighting war”. *International Peacekeeping*, 2009, vol. 16, no 2, p. 215-230.

VIRCOULON, Thierry. « Ambiguïtés de l'intervention internationale en République démocratique du Congo ». *Politique africaine*, 2005, no 2, p. 79-95.

_____ « République démocratique du Congo: la démocratie sans démocrates ». *Politique étrangère*, 2006, no 3, p. 569-581.

_____ « Réformer le “peace-making” en République démocratique du Congo: Quand les processus de paix deviennent des systèmes d'action internationaux ». *Notes de l'Ifri, Programme Afrique Subsaharienne*, 2009. Disponible sur : http://ifri.org/files/Afrique/Note_Afrique_Vircoulon_Final1.pdf, consulté le 30 novembre 2013

WAMBA DIA WAMBA, Ernest. *Le leadership et la stabilité politique en république démocratique du Congo*, 2005. Disponible sur : <http://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/4676/3762.pdf?sequence=1>, consulté le 10 juillet 2014

WILLAME, Jean-Claude. *L'automne d'un despotisme: pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt*. KARTHALA Editions, 1992.

WOODWARD, Susan L. « Construire l'État: légitimité internationale contre légitimité nationale? ». *Critique internationale*, 2005, no 3, p. 139-152.

YOUNG, Crawford “The African Colonial State and its Political Legacy”, in ROTHCHILD, Donald S. et CHAZAN, Naomi (ed.). *The precarious balance: State and society in Africa*. Boulder, CO : Westview Press, 1988.

_____ “The end of the post-colonial state in Africa? Reflections on changing African political dynamics”. *African Affairs*, 2004, vol. 103, no 410, p. 23-49.

Documents officiels de l'ONU

Accord de Lusaka (1999) S/1999/815

Charte des nations unies

Rapport final du groupe d'experts de l'ONU sur la RDC. S/2012/843. 12 novembre 2012

Rapport final du groupe d'experts de l'ONU sur la RDC, S/2014/42. 23 janvier 2014

Résolution 1258 du conseil de sécurité, S/RES/1258, 6 août 1999

Résolution 1279 du conseil de sécurité, S/RES/1279, 30 novembre 1999

Résolution 1355 du conseil de sécurité, S/RES/1355, 15 juin 2001

Résolution 1565 du conseil de sécurité, S/RES/1565, 1^{er} octobre 2004

Résolution 1856 du conseil de sécurité, S/RES/1856, 22 décembre 2008

Résolution 1925 du conseil de sécurité, S/RES/1925, 28 mai 2010

Résolution 2098 du conseil de sécurité, S/RES/2098, 28 mars 2013

Résolution 2147 du conseil de sécurité, S/RES/2147, 28 mars 2014

Résolution du secrétaire général sur la MONUC. S/2003/1098. 17 novembre 2003

Sites internet de l'ONU

Organisation des Nations Unies, *À propos de l'ONU*. Disponible sur

<http://www.un.org/fr/aboutun/index.shtml>, consulté le 18 mars 2014

_____ *Fiche technique, Opérations de maintien de la paix de l'ONU*, Janvier 2014.

Disponible sur :

http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/archives_2014/factsheet-jan2014.pdf, consulté le 15 février 2014

_____ Bureau d'appui à la consolidation de la paix, *La Consolidation de la paix et l'ONU*, disponible sur : <http://www.un.org/fr/peacebuilding/pbso/pbun.shtml>, consulté le 14 juillet 2014.

_____ Maintien de la paix, *La fin de la guerre froide*, disponible sur :

<http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/surge.shtml>, consulté le 21 février 2014

_____ Maintien de la paix, *Paix et Sécurité*. Disponible sur :

<http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/peace.shtml> , consulté le 15 janvier 2014

_____ La Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC, *DDRRR*, disponible sur :

<http://monusco.unmissions.org/Default.aspx?tabid=10726&language=en-US>, consulté le 15 décembre 2013

_____ La Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC, *DDR*, disponible sur :

<http://monusco.unmissions.org/Default.aspx?tabid=10732&language=en-US>, consulté le 15 décembre 2013

Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2013 : L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*, 2013.
Disponible sur http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2013_french.pdf,
consulté le 14 avril 2014

« Conflits armés en République Démocratique du Congo : Le rôle des facteurs économiques et leçons pour la reconstruction », *Programme des Nations Unies pour le Développement, Kinshasa, République Démocratique du Congo*. 2004,
Disponible sur : <http://jordi.free.fr/PNUD-RAPPORTO%20RDC.pdf> ; consulté le 15 juillet 2014

United Nations Peacemaker, *Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région*. Disponible sur
http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/DRC_130224_Framework_AgreementDRCRegion.pdf, consulté le 2 février 2014